



**GLOBAL
INITIATIVE**
AGAINST TRANSNATIONAL
ORGANIZED CRIME

LA RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE À L'EXTRÉMISME VIOLENT ET LES ÉCONOMIES ILLICITES

DIALOGUES SUR LA RÉSILIENCE
COMMUNAUTAIRE DANS L'ATAKORA (BÉNIN)
ET DANS LE BOUNKANI (CÔTE D'IVOIRE)

17-18 & 24-25 OCTOBRE 2023

Flore Berger | Mouhamadou Kane | Patrick Gnonsekan

FÉVRIER 2024

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier sincèrement tous ceux qui ont pris le temps de partager leurs connaissances pour que ce rapport voie le jour. Un remerciement particulier à tous les participants qui ont pris le temps de partager leurs connaissances et expériences lors des dialogues sur la résilience communautaire organisés dans l'Atakora et le Bounkani. Un grand merci à Aziz Mossi et Jacques Krako sans qui ces dialogues n'auraient pas été une telle réussite. Les auteurs souhaitent également sincèrement remercier Lucia Bird, directrice de l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest de la Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC), pour son soutien et ses conseils tout au long du projet.

A PROPOS DES AUTEURS

Flore Berger est analyste à l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest de la GI-TOC. Elle est spécialisée dans la dynamique des conflits au Sahel, et notamment dans les questions liées à la gouvernance des groupes armés non étatiques et à leur implication dans la criminalité organisée transnationale dans la région.

Patrick Gnonsekan est coordinateur des Dialogues sur la résilience de la GI-TOC. Il est spécialisé dans les dynamiques de résilience des communautés face aux effets déstabilisateurs des économies illicites, des conflits et de l'instabilité.

Mouhamadou Kane est analyste à l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest de la GI-TOC, avec une expertise géographique sur le Sénégal et la Guinée.

© 2024 Global Initiative Against Transnational Organized Crime.
Tous droits réservés.

Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite de la GI-TOC.

Couverture : © Cora Unk via Alamy Stock Photo

Veuillez adresser vos demandes à :
The Global Initiative Against Transnational Organized Crime
Avenue de France 23
Genève
www.globalinitiative.net

CONTENU

Introduction	2
Méthodologie	3
But des dialogues	4
Économies illicites et poussée de l'extrémisme violent	6
Zones frontalières, reliant le Sahel aux zones côtières.....	7
Proximité des parcs nationaux.....	8
Liens entre les acteurs illicites et les acteurs du conflit : économies illicites, recrutement des groupes armés et relations avec les fournisseurs.....	10
Évolution de l'environnement criminel sous la poussée de l'extrémisme violent.....	11
Évaluation de la résilience communautaire	14
Le capital social.....	15
Le capital économique	17
Le soutien de l'État	20
La capacité de la communauté.....	22
Le rôle des femmes.....	25
Pistes d'intervention	27
Conclusion	33
Notes	34



DU CONCEPT À L'ACTION : UNE DÉCENNIE D'ANALYSE, DE PERTURBATION ET DE RÉILIENCE

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime a été fondée en 2013 dans le but d'élaborer une approche stratégique mondiale de lutte contre la criminalité organisée basée sur le renforcement de la volonté politique d'action, la création d'une base de données analytique sur la criminalité organisée, la mise à mal des économies criminelles et le développement de réseaux de résilience au sein des communautés impactées. Dix ans plus tard, la menace que fait peser la criminalité organisée est plus grande que jamais. Il est donc essentiel de continuer à agir en élaborant une réponse mondiale coordonnée.



INTRODUCTION

Les parties septentrionales du Bénin et de la Côte d'Ivoire font face depuis 2019 et 2020 respectivement à des défis sécuritaires grandissants posés par l'expansion de groupes extrémistes violents. Au-delà de cette infiltration, il faut noter que les nouvelles dynamiques conflictuelles dans ces zones frontalières, en bordure de réserves naturelles et faisant le lien entre les régions côtières et le Sahel, ne s'inscrivent pas dans un vide sécuritaire mais plutôt dans un environnement illicite déjà bien développé, avec ses propres réalités en termes d'acteurs, de chaînes d'approvisionnement, et d'impact sur les communautés.

Les recherches de The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) dans la sous-région, notamment à travers l'exercice de cartographie des économies illicites¹ et de rapports spécifiques sur le nord-est de la Côte d'Ivoire et dans la zone tri-frontalière entre le Bénin, le Niger et le Burkina Faso², ont mis en lumière les intersections complexes mais indéniables des économies illicites et des conflits. Les économies illicites, bien qu'elles ne soient généralement pas des catalyseurs de conflits, jouent un rôle essentiel dans la création d'un environnement propice à l'émergence des conflits, au maintien des conflits et à l'entrave des efforts de résolution des conflits. Il faut toutefois nuancer ce propos, car bien que les économies illicites puissent alimenter et maintenir des conflits, elles peuvent également être des sources de revenus et de résilience.

Les recherches de la GI-TOC ont également montré l'importance stratégique des réserves naturelles dans l'expansion des groupes armés³. Dans ces zones, les économies illicites participent à l'expansion territoriale des groupes armés à travers le financement et les ressources, et sont également des points d'entrée permettant aux groupes armés de proposer un système de gouvernance alternatif pour la population locale et de gagner en légitimité au sein de ces communautés. Le nord-est de la Côte d'Ivoire et le nord du Bénin, en bordure de réserves naturelles, respectivement le Parc National de la Comoé et le complexe W-Arly-Pendjari, sont donc des régions pivotales pour l'expansion de l'influence des groupes armés, des pays du Sahel vers les pays côtiers.

Bien que les réponses étatiques aient eu quelques effets positifs (par exemple, le nord-est de la Côte d'Ivoire n'a pas connu d'attaque depuis 2021), certains éléments de la réponse - principalement basée sur des opérations militaires et de sécurité - ont également eu des effets inverses. En particulier, la stigmatisation généralisée de la communauté peule a exacerbé les griefs et alimenté les tensions entre les différentes communautés.

Il est de plus en plus accepté que les approches étatiques seules ne parviendront pas à produire les résultats attendus, et doivent être complétées par une approche communautaire. Il s'agit notamment de renforcer la résilience des communautés face aux liens entre les économies illicites et l'instabilité. Les approches holistiques et durables de consolidation de la paix, qui visent à rompre le lien entre les flux illicites et l'instabilité, doivent compléter les efforts de l'État par des réseaux régionaux d'individus et d'organisations afin de parvenir à une compréhension unifiée du problème et à une mobilisation collective pour y faire face. Il n'existe pas de solution miracle aux défis conjoints de la criminalité et des conflits, mais deux choses sont claires : premièrement, il y a peu d'espoir que les interventions soient couronnées de succès si elles ne sont pas fondées sur des données solides ; et deuxièmement, les programmes centrés sur l'État ne suffisent pas à eux seuls à renforcer la stabilité en Afrique de l'Ouest.

La résilience des États face à la criminalité organisée est relativement bien comprise et des méthodes de mesure ont été développées, notamment grâce à l'Indice du crime organisé en Afrique 2021 et 2023 du projet ENACT⁴ et à l'Indice mondial du crime organisé de la GI-TOC⁵. En revanche, des lacunes persistent pour bien appréhender les capacités des communautés à être résilientes face aux effets déstabilisateurs des économies illicites, les éléments constitutifs de cette résilience et les raisons pour lesquelles certaines communautés s'avèrent plus résilientes que d'autres.

Méthodologie

Sur la base de ce constat, l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest de la GI-TOC a développé un axe de recherche pour explorer les éléments de cette approche communautaire. La GI-TOC s'est appuyée sur son travail de longue date sur plusieurs continents, mené sous l'égide du Fonds de résilience⁶, pour concevoir une approche adaptée au renforcement de la résilience des communautés en Afrique de l'Ouest. Un document cadre sur la résilience communautaire face à la criminalité organisée dans des situations de conflit ou de fragilité a été développé en janvier 2023⁷.

Ce cadre analytique vise à avoir une meilleure compréhension des leviers de la résilience communautaire, des facteurs clés qui impactent négativement ou favorisent cette résilience locale et des éléments qui sont des obstacles au renforcement de cette résilience. Cette étude a aussi visé à comprendre quel rôle l'État et les organisations internationales peuvent jouer pour renforcer la résilience communautaire dans ces contextes impactés par l'infiltration des groupes armés et l'instabilité qui en résulte.

Ce cadre d'analyse a ensuite été mis en pratique par la GI-TOC à travers l'organisation de trois dialogues sur la résilience communautaire : le premier à Jibya (il n'est pas inclus dans ce rapport qui se focalise uniquement sur la résilience communautaire dans les zones en bordure de parcs nationaux), le deuxième dans le nord-ouest du Bénin, dans l'Atakora, et plus précisément avec des participants des communes de Tanguiéta et de Matéri, et le troisième dans le nord-est de la Côte d'Ivoire, dans le Bounkani, avec la participation des communautés de Bouna, Doropo et Téhini. Les participants ont été sélectionnés sur la base de leur fonction, de leur appartenance ethnique et de leur genre pour assurer la représentativité et l'inclusion de tous. Parmi les participants se trouvaient les chefs de village, les leaders religieux et communautaires, les associations de femmes et de la jeunesse, et les associations professionnelles.

L'Atakora et le Bounkani ont été choisis car ces deux régions sont en bordure de parcs nationaux, des espaces géographiques particulièrement vulnérables. Cette vulnérabilité découle du fait que les parcs nationaux sont des espaces fortement régulés par les États, qui interdisent de nombreuses activités pratiquées par les communautés vivant en bordure des parcs, au nom de la protection

de l'environnement et de la préservation de la biodiversité. De leur côté, les communautés de ces régions (où les marchés officiels sont rares) considèrent globalement comme légitimes de nombreuses activités économiques interdites, comme la contrebande de carburant, de biens de consommation et le braconnage, car celles-ci sont des sources de revenus et fournissent des biens essentiels aux communautés⁸. Les cadres réglementaires étatiques, en particulier lorsqu'ils sont imposés par la force, engendrent de nombreux griefs communautaires, griefs qui sont ensuite exploités par les groupes extrémistes violents et qui leur servent de points d'entrée⁹. Les corridors autour des parcs nationaux sont donc des espaces clés pour examiner les liens entre les économies illicites et l'instabilité liée à l'infiltration des groupes extrémistes violents.

L'approche visant à entraver les liens entre les économies illicites et l'instabilité

QUOI : soutenir les interventions communautaires de résilience visant à éroder le lien entre les économies illicites, la violence et l'instabilité dans chaque écosystème unique de conflit;

COMMENT : en mettant en œuvre des programmes de résilience qui placent les communautés et la société civile locale au cœur de l'action, en s'inspirant des leçons tirées du Fonds de résilience, qui travaille avec la société civile pour renforcer la résilience aux impacts néfastes des économies illicites, y compris la violence et les conflits ;

OÙ : dans les communautés où les économies illicites jouent un rôle particulièrement important en alimentant l'instabilité. Il s'agit notamment des régions où l'infiltration des groupes armés continue de croître, comme les topographies particulièrement vulnérables, notamment les zones frontalières, les parcs nationaux et les zones touchées par le changement climatique. ■

But des dialogues

Le but de ces dialogues est de rassembler tous les acteurs communautaires clés afin qu'ils puissent échanger sur deux sujets principaux : mieux comprendre le lien entre les économies illicites et l'instabilité (en mettant l'accent sur l'infiltration des groupes extrémistes violents) et comment ceci se matérialise dans leurs communautés ; réfléchir ensemble à des interventions pour renforcer la résilience communautaire dans leurs communes.

Comprendre les intersections entre économies illicites et extrémisme violent, et en particulier comment les communautés perçoivent la question, est complexe mais crucial pour apporter des solutions adaptées. La complexité découle du fait que les économies illicites peuvent alimenter les conflits de nombreuses façons : de manière directe, à travers les chaînes d'approvisionnement illicites qui permettent aux groupes armés de s'approvisionner en ressources et d'en tirer des revenus. De manière indirecte également, en exploitant et en alimentant les griefs communautaires, qui peuvent dégénérer en conflit et servir de points d'entrée pour le recrutement, et renforcer la gouvernance et la légitimité



Les parcs nationaux sont des espaces fortement régulés par les États, qui interdisent de nombreuses activités pratiquées par les communautés vivant en bordure des parcs, au nom de la protection de l'environnement et de la préservation de la biodiversité. © Stefan Heunis/AFP via Getty Images

des groupes à travers la mise à disposition d'opportunités économiques et d'accès aux ressources naturelles interdites par l'État, en particulier dans ces espaces en bordure de parcs nationaux. Les économies illicites peuvent également être une source essentielle de moyens de subsistance et donc constituer un élément central de la résilience économique des communautés, ce qui rend la situation encore plus délicate.

Les interventions quant à elles visent à éroder les liens entre les économies illicites et les conflits. Pour ce faire, il s'agit de travailler avec la société civile et les communautés pour cibler et entraver les façons dont les économies illicites alimentent chaque étape du cycle de vie d'un conflit : façonner un environnement propice à l'émergence des conflits, soutenir et prolonger les conflits, et agir comme un obstacle à la résolution des conflits.

Ce rapport donne un aperçu des discussions menées, aborde les questions clés et identifie les interventions potentielles pour les acteurs nationaux, régionaux et internationaux qui cherchent à s'engager dans le renforcement de la résilience communautaire dans ces deux contextes. Les dialogues ont été organisés selon la règle de Chatham House qui garantit la confidentialité des informations échangées et n'attribuent aucune information à un participant en particulier.



ÉCONOMIES ILLICITES ET POUSSÉE DE L'EXTRÉMISME VIOLENT

Autrefois épargné par les groupes extrémistes violents, le nord des pays côtiers est depuis 2019 devenu une cible pour ces groupes, qui cherchent constamment à étendre leur influence et à garantir la mobilisation des ressources pour le combat qu'ils mènent depuis 2012 au Mali et 2018 au Burkina Faso. Cette expansion s'explique notamment par le fait que les groupes extrémistes ont utilisé les parties septentrionales du Bénin et de la Côte d'Ivoire pour se ravitailler en s'insérant dans les chaînes d'approvisionnement formelles et informelles, bien avant de lancer des opérations dans les zones en question. Considérant l'importance des économies illicites pour leur financement et répondre à leurs besoins matériels, les groupes extrémistes violents se sont rapprochés en premier lieu des acteurs des marchés illicites durant leurs efforts initiaux de recrutement et d'établissement de relations, notamment au sud du Burkina Faso et au Bénin, avec les chasseurs par exemple. Les groupes extrémistes violents ont également exploité les griefs communautaires liés aux économies illicites, un élément central des stratégies de gouvernance et de légitimité des groupes armés dans le Sahel et dans le nord des pays côtiers. Cette stratégie n'a pas été aussi fructueuse dans le nord-est de la Côte d'Ivoire¹⁰.

Les intersections entre économies illicites et instabilité sont complexes et nombreuses. Le département de l'Atakora et la région de Bounkani, situés respectivement au nord-ouest du Bénin et au nord-est de la Côte d'Ivoire, font face à des dynamiques et à des vulnérabilités similaires, notamment du fait de leur position géographique : l'Atakora et le Bounkani font le lien entre le Sahel et les zones côtières, et se situent en bordure de parcs nationaux. Mais ces deux régions présentent également des différences, notamment en termes de cycle de vie du conflit, l'Atakora faisant face à une montée de la violence importante en 2022 et 2023, alors que le Bounkani connaît une période d'accalmie depuis 2022, accalmie fragile qui suscite encore bien des inquiétudes chez les parties prenantes.

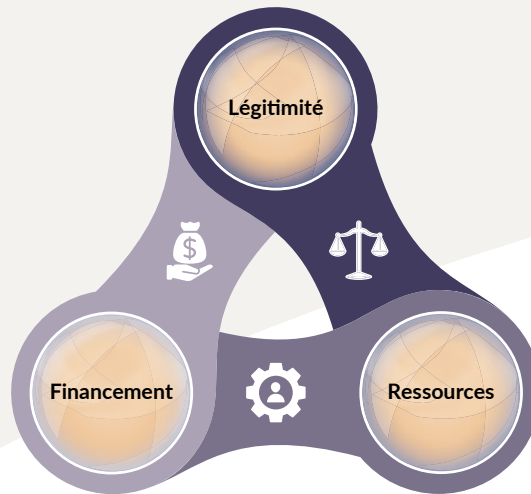


FIGURE 1 Relation entre les groupes armés non-étatiques et les économies illicites : trois angles d'analyse.

Zones frontalières, reliant le Sahel aux zones côtières

Il s'agit de zones tri-frontalières : avec le Togo et le Burkina Faso pour l'Atakora, et le Ghana et le Burkina Faso pour le Bounkani. La proximité de ces deux régions avec le sud du Burkina Faso en particulier, où des groupes extrémistes opèrent depuis 2018 de manière organisée, ainsi que la porosité des espaces frontaliers, rendent ces régions particulièrement vulnérables. Les groupes extrémistes violents, les contrebandiers et de nombreux autres acteurs passent d'un pays à l'autre par des dizaines de points de passage non officiels, pour leurs opérations, leurs déplacements, et pour faire passer toutes sortes de marchandises. Ces zones abritent aussi un écosystème de contrebande bien développé à cause des écarts de prix entre les États côtiers et les pays du Sahel. Au Bénin et en Côte d'Ivoire (mais également au Togo et au Nigéria), les marchandises sont bien moins chères qu'au Mali, au Burkina Faso ou au Niger, du fait des infrastructures portuaires et des subventions pour certains produits de base comme le carburant. La contrebande est donc très répandue car extrêmement rentable, et de nombreuses communautés vivent non seulement de ces activités illicites mais se fournissent également sur les marchés informels pour leurs propres besoins. Ces activités sont donc largement considérées comme légitimes, bien qu'interdites par les autorités.

Pour l'Atakora, parmi les marchés de contrebande les plus importants, on trouve historiquement le trafic de carburant, car la région se situe le long d'un corridor clé de la contrebande de carburant du Nigéria, un grand producteur dont le secteur du carburant bénéficiait de subventions étatiques jusqu'en mai 2023, vers le Burkina Faso et le Sahel. C'est une chaîne d'approvisionnement importante pour les groupes armés. L'Atakora est également un corridor pour d'autres produits de contrebande entre les régions côtières et le Sahel, tels que les faux médicaments transportés à moto depuis Matéri ou Tanguiéta en direction de Fada à l'est du Burkina Faso, un phénomène qui découle de la différence des prix¹¹. Le vol de bétail et les enlèvements sont également des économies illicites importantes et qui augmentent avec l'infiltration des groupes extrémistes violents. Pour rappel, ces deux marchés sont des marchés accélérateurs, des marchés qui jouent un rôle central comme générateur d'instabilité, instabilité qui à son tour alimente ces marchés. D'autres économies illicites sont liées à l'existence du parc national, telles que le braconnage ou le trafic d'espèces protégées.

Pour le Bounkani, entre 2019 et 2021, les marchés accélérateurs que sont le vol de bétail et les enlèvements étaient également en expansion. Pour le vol de bétail, les incidents sont passés du vol de quelques têtes à des troupeaux entiers, marquant l'évolution de cette économie illicite. Ces deux économies illicites connaissent un ralentissement depuis 2022 et l'accalmie sécuritaire dans le nord-est de la Côte d'Ivoire. Pourtant, les réseaux de vol de bétail existent toujours, avec des animaux volés au Burkina Faso vendus sur le marché de Doropo et, vice versa, des animaux volés dans le Bounkani acheminés vers le Burkina Faso. La frontière avec le Ghana voit aussi d'importants mouvements de bétail (y compris de bétail volé) depuis Bouna. L'orpaillage est de loin l'économie illicite la plus présente dans le Bounkani et dans le parc national de la Comoé, avec l'implication directe et indirecte des groupes armés (présents sur les sites ou finançant des sites d'orpaillage)¹². Le commerce de l'or est également très orienté vers le Burkina Faso dans le cadre du réseau de vente de l'or extrait des mines artisanales du Bounkani, souvent acheminé vers Ouagadougou où il est ensuite vendu à l'étranger¹³. Le commerce se fait également vers le Ghana, avec des flux importants d'or transportés et vendus vers la frontière est.

Proximité des parcs nationaux

Deuxièmement, l'Atakora et le Bounkani se situent dans les corridors de parcs nationaux, du parc national de la Pendjari et du parc national de la Comoé respectivement. A l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, 14 parcs nationaux ont été recensés comme des plaques tournantes des économies illicites dans le cadre de la cartographie menée par la GI-TOC, et la moitié d'entre eux sont considérés comme particulièrement vulnérables, vu le rôle important que jouent ces économies illicites comme vecteurs de conflit et d'instabilité¹⁴. Les parcs nationaux, réserves et forêts sont des zones clés d'intersection entre économies illicites et instabilité, pour trois raisons principales. Tout d'abord, les parcs nationaux sont utilisés comme des zones de repli, les zones boisées étant particulièrement difficiles à contrôler et à surveiller pour les forces de défense et de sécurité. Il s'agit également d'endroits où les groupes extrémistes violents peuvent garder des otages pendant plusieurs semaines, voire mois.

Ensuite, il s'agit de plaques tournantes des économies illicites (comme l'orpaillage, le trafic de bois ou d'espèces sauvages). Ce sont en effet des zones vers lesquelles les flux de trafic convergent, que ce soit le trafic de carburant, de médicaments, ou de bétail volé (comme mentionné plus haut), mais également où d'autres économies illicites ont lieu, comme par exemple le braconnage, le trafic de bois et l'orpaillage. Il faut noter à ce stade que les activités illicites dans les parcs nationaux, et plus largement dans les zones frontalières, ne sont pas apparues avec les groupes extrémistes violents, mais leur implication dans ces économies illicites, de manière directe ou indirecte, a modifié l'environnement criminel existant jusqu'alors. En effet, les groupes armés se sont insérés dans les chaînes d'approvisionnement (licites et illicites) afin de se financer indirectement (à travers la taxation par exemple) ou pour se fournir directement en biens matériels (en carburant, en motos, en médicaments, etc.) ou en ressources extraites (orpaillage).

Enfin, le dernier facteur d'intersection est lié à la sécurisation croissante des parcs nationaux, y compris de la Comoé et de la Pendjari, reflétant les tendances mondiales en matière de conservation de la biodiversité. Cette sécurisation est une tendance qui s'est encore plus accélérée avec les risques liés à l'extrémisme violent. Ces mesures de sécurisation créent de nombreuses tensions entre les communautés d'une part et les autorités et les agents de conservation d'autre part, car les communautés se

voient privées de ressources dont elles dépendent depuis toujours (notamment liées à l'extraction de ressources). En résultent des griefs qui sont ensuite exploités comme points d'entrée par les groupes extrémistes violents, non seulement pour le recrutement, mais aussi pour leur légitimité auprès des communautés, un aspect crucial de leur stratégie d'expansion¹⁵.

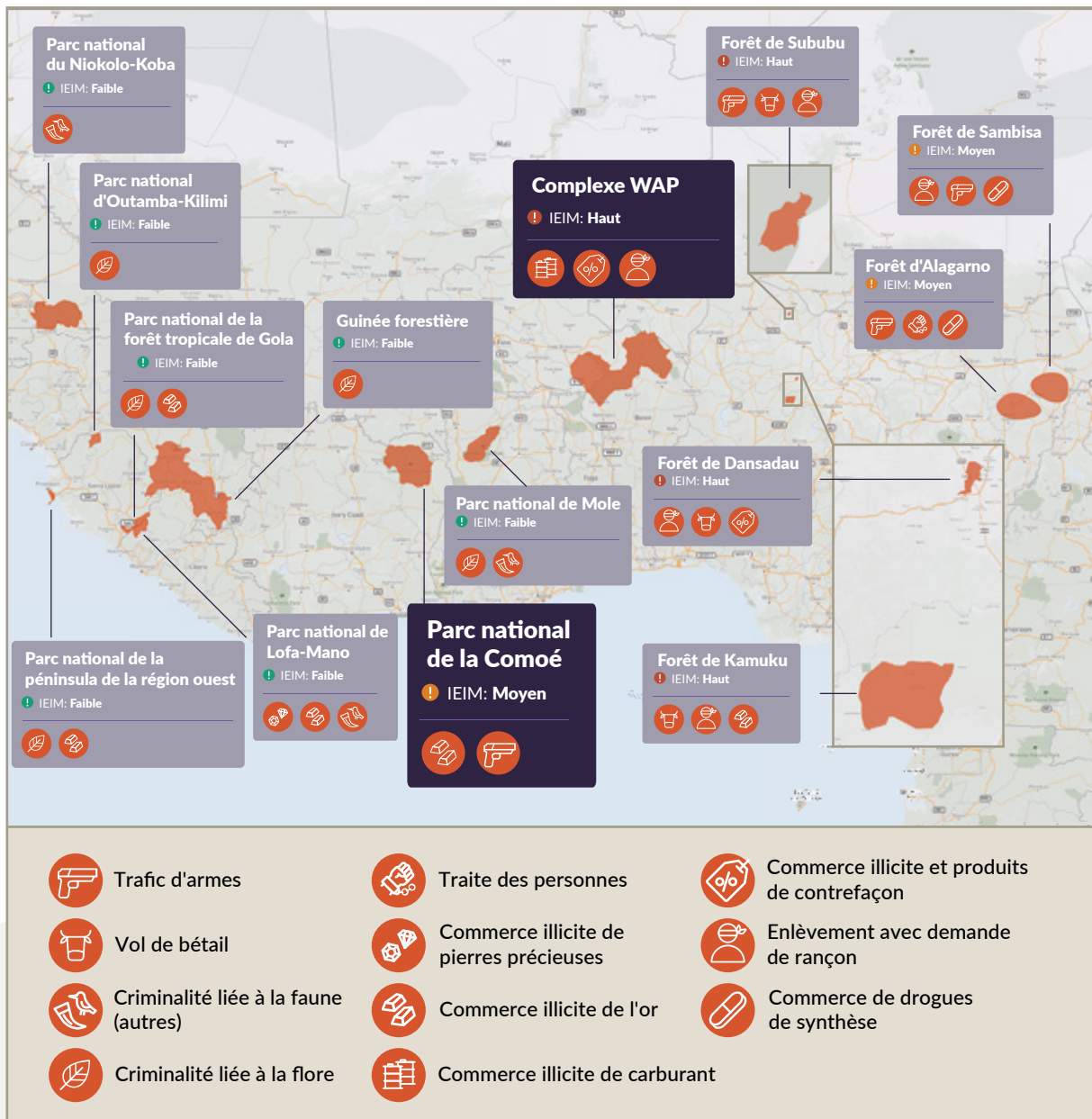


FIGURE 2 Parcs nationaux, réserves et forêts d'Afrique de l'Ouest identifiés comme des plaques tournantes de trafics illicites.

SOURCE : Lucia Bird et Lyes Tagziria, Crime organisé et instabilité : Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, septembre 2022, <https://wea.globalinitiative.net/illegal-hub-mapping/fr/map>

Liens entre les acteurs illicites et les acteurs du conflit : économies illicites, recrutement des groupes armés et relations avec les fournisseurs

Dans des contextes très différents, du Burkina Faso au Bénin en passant par le Nigéria, les groupes armés ont mené des actions de sensibilisation ciblant deux catégories d'acteurs spécifiques, les jeunes marginalisés ou sans emploi et les acteurs illicites. Les premiers sont particulièrement vulnérables au recrutement dans les économies illicites et les groupes armés, ce qui en fait un groupe à risque qui doit être au cœur des approches visant à rompre le lien entre économies illicites et groupes armés.

Pour les acteurs illicites, leurs relations avec les groupes armés ont souvent débouché sur des alliances mutuellement bénéfiques et sur un soutien des acteurs illicites aux groupes armés à l'expansion dans de nouveaux territoires. Les acteurs impliqués dans les économies illicites, en particulier dans la contrebande, ne sont pas seulement vulnérables au recrutement mais ont aussi des connaissances et des compétences dont les groupes armés ont besoin. Ils connaissent le terrain, les passages, les positions des forces de défense et de sécurité, et savent manier les armes. Dans le nord du Bénin par exemple, dans les zones en bordure du parc national W-Arly-Pendjari, les braconniers se sont très vite mis à approvisionner les groupes extrémistes violents, en allant chercher des provisions en ville ou en leur vendant de la viande de brousse, ou encore en leur fournissant des informations sur les positions des forces de défense et de sécurité¹⁶.

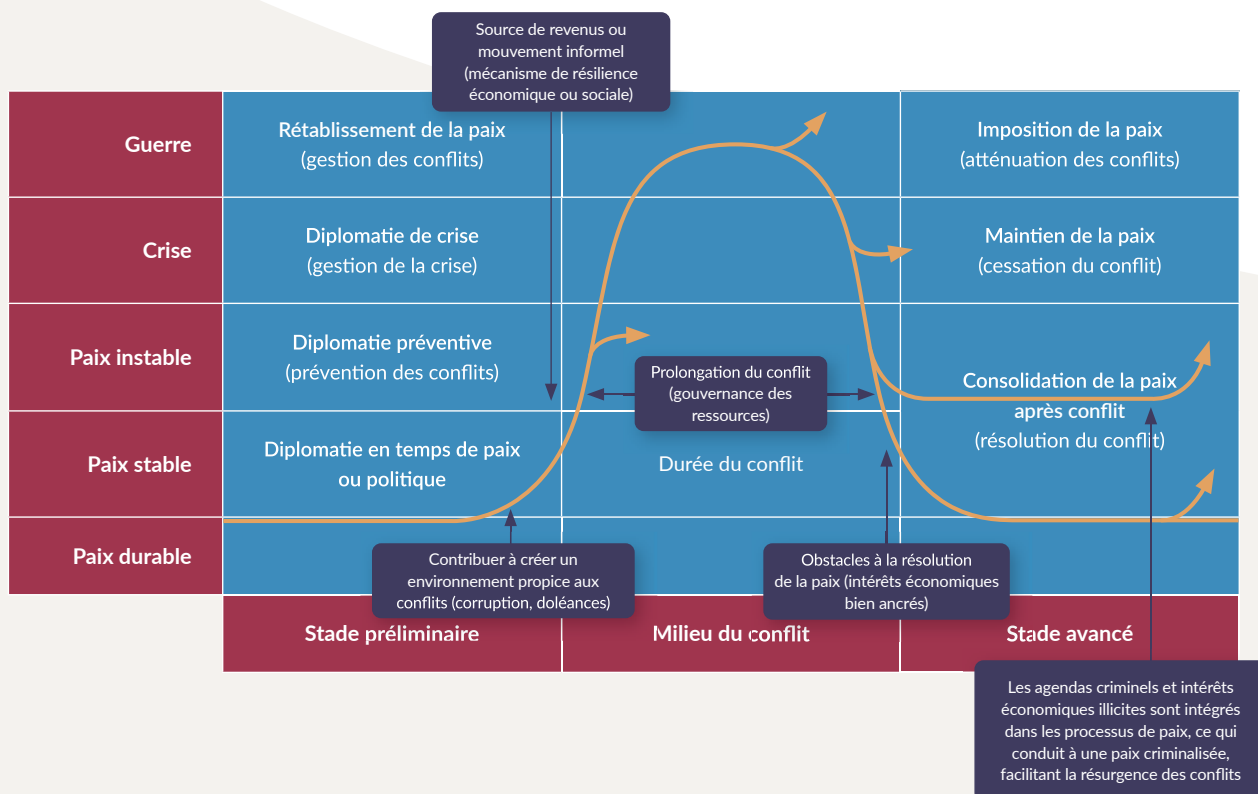


FIGURE 3 Interactions entre économies illicites et conflits à chaque étape du cycle de vie d'un conflit.

Le recrutement a été facilité par les mesures particulièrement dures en termes de limitation d'accès et de mouvement dans le parc de la Pendjari en 2020, décidées par les autorités béninoises et mises en œuvre par African Parks Network, une ONG qui gère et patrouille les sections béninoises des parcs du W et de la Pendjari. Les braconniers ont été affectés de plein fouet par ces interdictions et les groupes extrémistes violents ont profité de ces interdictions impopulaires pour se positionner comme gardiens de ressources dont l'exploitation a été interdite par l'État, autorisant au contraire les braconniers à accéder aux parcs et à chasser les animaux sauvages¹⁷. Ces dynamiques sont spécifiques au complexe W-Arly-Pendjari et n'ont pas été rapportées dans le parc national de la Comoé.

Évolution de l'environnement criminel face à la poussée de l'extrémisme violent

Le troisième point commun entre ces deux zones de l'Atakora et du Bounkani, c'est l'infiltration des groupes extrémistes violents dans un écosystème d'économies informelles et illicites préexistantes. Cela a mené à des changements dans les économies illicites, avec des impacts directs sur les communautés vivant dans ces zones.

Certaines économies illicites se sont développées, ou ont connu des changements majeurs. C'est le cas du vol de bétail par exemple, en forte hausse à partir de 2020 dans les deux régions, mais qui a diminué avec l'accalmie sécuritaire dans le Bounkani depuis 2022. Le marqueur de changement le plus important est dans l'évolution de l'ampleur des vols : de quelques têtes par incident à des troupeaux entiers. De plus, on est passé d'un mode opératoire de vol discret et non-violent, souvent de nuit, à des vols en plein jour avec l'utilisation de la violence et de la menace (y compris avec des armes à feu). Les communautés ont également mentionné l'impossibilité de retrouver leurs animaux, car ils sont soit égorgés et leur viande vendue immédiatement, soit transportés vers les frontières (burkinabés et ghanéennes) ou à l'intérieur du pays vers les parcs nationaux (de la Pendjari pour l'Atakora et de la Comoé pour le Bounkani).¹⁸

Les enlèvements ont également augmenté durant la même période (augmentation à partir de 2020 puis diminution dans le Bounkani depuis 2022), sans que l'on puisse toujours dire s'il s'agit de bandits ou de groupes extrémistes violents. Avec l'arrivée de ces derniers et leur implication dans le marché des enlèvements, les motivations derrière les enlèvements ont changé, avec l'apparition d'enlèvements pour intimidation, punition ou pour collecte d'information¹⁹. C'est notamment le cas dans le nord du Bénin, où les groupes extrémistes (Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans - JNIM) et l'Etat islamique au Sahel - El-Sahel) sont en pleine expansion, avec une forte hausse des enlèvements en 2022 et 2023. En 2020 et 2021, seulement deux incidents avaient été rapportés, puis leur nombre est passé à 23 en 2022, et il a plus que triplé en 2023 avec 75 incidents (jusqu'à novembre 2023). La majorité de ces enlèvements peuvent être attribués aux groupes extrémistes violents²⁰.

Ces deux économies illicites ont été identifiées par les participants aux dialogues comme particulièrement néfastes à leurs communautés, car elles génèrent des tensions communautaires (surtout pour le vol de bétail) mais également des suspicions à l'égard des personnes enlevées, qui,



Un homme peule et son fils dans leur village près de Kafolo, nord de la Côte d'Ivoire. La discrimination de la communauté peule s'est très rapidement développée dans le contexte des menaces de l'extrémisme violent, mettant à mal la résilience communautaire. © Sia Kambou/AFP via Getty Images

si libérées, sont soupçonnées d'être devenues des alliés des groupes extrémistes violents, créant un sentiment de paranoïa au sein de la communauté. Ceci fait écho aux recherches menées par la GI-TOC, qui ont qualifié ces deux économies illicites (avec le trafic d'armes) de « marchés accélérateurs ». Ce terme est utilisé pour décrire les marchés qui contribuent sensiblement à l'instabilité et qui sont à leur tour alimentés par l'instabilité²¹.

De plus, bien que considérées comme illicites par les autorités, nombre de ces activités économiques, tel que le trafic de carburant (Bénin) ou l'orpaillage (Côte d'Ivoire), sont des sources de revenus pour les communautés. Ces deux économies illicites sont devenues un enjeu majeur de sécurité pour les autorités avec l'arrivée des groupes extrémistes violents. En effet, le financement potentiel des groupes armés par l'orpaillage (et leur participation directe sur les sites du parc de la Comoé par exemple), ainsi que le rôle clé de l'économie informelle du carburant comme source d'approvisionnement essentielle pour les groupes au Bénin et au Burkina Faso, sont devenus une priorité des autorités. Le Bénin et la Côte d'Ivoire ont respectivement pris des mesures contre le trafic de carburant et l'orpaillage, surtout centrées sur la répression et l'interdiction des activités en question. Au Bénin, il faut toutefois noter qu'en plus des opérations militaires et des mesures de restriction (notamment dans la localité frontalière de Koualou/Kourou, particulièrement en septembre 2021), les autorités ont aussi adopté d'autres approches pour s'attaquer à l'offre et à la demande, notamment en introduisant une taxe forfaitaire en 2021 sur le carburant de contrebande (sans résultat probant), et plus récemment, en 2023, en annonçant la construction des mini-stations pour absorber ainsi le commerce informel dans le commerce licite, contrôlé et taxé par les autorités²². Les premières mini-stations ont vu le jour à Cotonou en décembre 2023, et la poursuite du projet avec la construction de mini-stations dans le nord a été annoncée et devrait avoir lieu en 2024.

Bien que les économies illicites puissent être sources de déstabilisation, en fournissant financements et ressources, elles peuvent en même temps être des facteurs de stabilisation. Les communautés de l'Atakora et du Bounkani survivent grâce à une économie largement informelle, où les économies illicites jouent un rôle important, à des degrés variés. Cet environnement économique informel accuse des changements, non seulement à cause de l'implication des groupes extrémistes violents dans les chaînes d'approvisionnement, mais aussi à cause des réponses étatiques apportées à cette nouvelle menace sécuritaire, qui, lorsqu'elles ne prennent pas en compte le rôle des marchés illicites dans le renforcement économique des communautés, peuvent avoir des impacts particulièrement dangereux²³. Cette réalité a été dans une certaine mesure prise en compte par les autorités béninoises et ivoiriennes, qui ont reconnu que certaines mesures pouvaient être contre-productives et ont essayé d'associer les réponses sécuritaires traditionnelles avec des réponses innovantes (comme la construction prévue de mini-stations dans le nord du Bénin), mais aussi en investissant massivement dans le développement et les programmes d'activités génératrices de revenus pour les communautés.

C'est pourquoi il est crucial de se focaliser sur la compréhension de la résilience communautaire sur les leviers et les facteurs qui favorisent le renforcement de cette résilience, afin que les États et les acteurs internationaux puissent prendre des décisions et concevoir des programmes d'appui qui renforcent la résilience au niveau communautaire.



ÉVALUATION DE LA RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE

La résilience communautaire est la capacité des membres d'une communauté à prendre des mesures significatives, délibérées et collectives pour faire face à une situation problématique ou menaçante, comme par exemple les menaces liées à la criminalité organisée et à l'extrémisme violent. En d'autres termes, il s'agit donc de la « capacité (de la communauté) à mener des actions concertées ainsi que de sa capacité à résoudre des problèmes et à établir un consensus pour négocier des réponses coordonnées »²⁴.

La résilience d'une communauté est à analyser et mesurer au niveau local, car elle dépend des menaces auxquelles une communauté spécifique est confrontée. Il s'agit donc d'abord d'identifier ces menaces : dans le cas à l'étude, c'est l'impact déstabilisateur des économies illicites sur les communautés de l'Atakora et du Bounkani. Une fois les menaces et défis identifiés, il s'agit de comprendre et d'identifier les facteurs qui permettent aux communautés de prendre des mesures pour résister à ces menaces. Les études de la GI-TOC sur la résilience communautaire ont mené à la conception d'un cadre de résilience des communautés.

Selon ce cadre, les cinq éléments constitutifs de la résilience communautaire sont : le capital social, le capital communautaire, le capital économique, le soutien de l'État et le rôle des femmes²⁵. Ces éléments forment un tout et sont interdépendants. La résilience communautaire est un processus dynamique, et non pas la simple somme de ses parties²⁶. Chacun de ces éléments constitutifs a été discuté par les participants lors des dialogues sur la résilience communautaire, pour aider les communautés à réfléchir à leurs forces, à leurs faiblesses, et à l'impact des économies illicites et de l'extrémisme violent sur la résilience de leurs communautés. Cette seconde partie présente les résultats des discussions, passant chaque élément constitutif en revue.

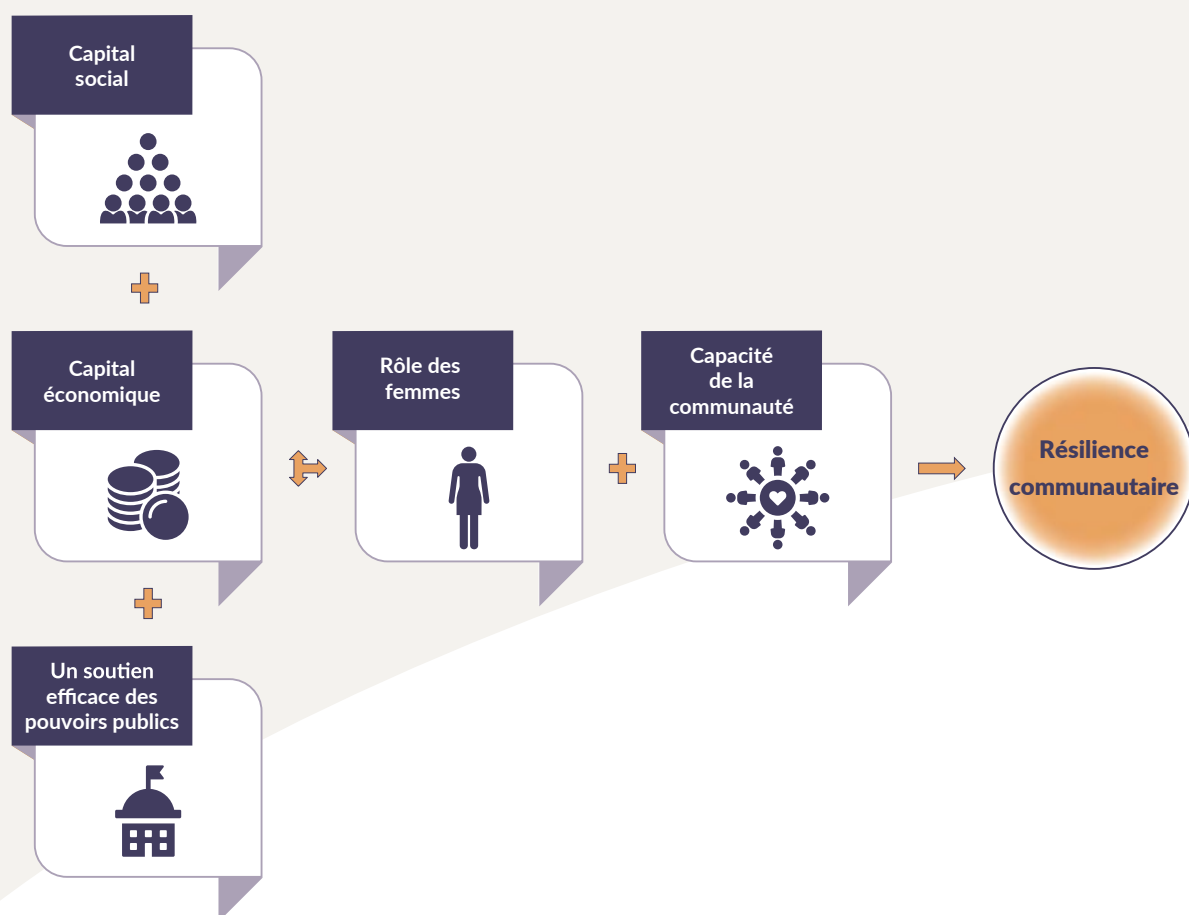


FIGURE 4 Les éléments constitutifs de la résilience communautaire.

Le capital social

Le capital social est un élément clé de la résilience car il met l'accent sur la cohésion communautaire (diversité, inclusion/exclusion, marginalisation, mobilité, tolérance/intolérance sociale), la stabilité sociale (flux de population entrants et sortants, conflits non résolus), les liens sociaux, la confiance, et les sentiments d'appartenance ou d'acceptation sociale²⁷. Le capital social est également renforcé si les différentes composantes de la société civile, comme par exemple les journalistes, les ONG, et les associations socio-professionnelles, ont des liens solides entre elles.

Dans l'Atakora comme dans le Bounkani, le capital social a été négativement impacté non seulement par l'arrivée des groupes extrémistes violents, mais aussi par la réponse étatique apportée à cette expansion, et par les changements dans les économies illicites qui en ont résulté. En effet, la discrimination de la communauté peule s'est très rapidement développée dans le contexte des menaces de l'extrémisme violent. Les témoignages des communautés du Bounkani et de l'Atakora sont édifiants à ce sujet. Dans le Bounkani, voici le témoignage d'un des groupes de travail : « On parlait des djihadistes comme les peuls. Ils étaient accusés de soutenir les djihadistes et cette situation a entraîné des stigmatisations dans la communauté. (...) C'est pour ça que tous les peuls de la région ont été stigmatisés et accusés de connivence avec les djihadistes. Même si aujourd'hui ça va mieux, parce que les attaques ont diminué, il y a toujours cette stigmatisation, il faut le reconnaître. »

Dans l'Atakora, la même observation a été faite par les participants. Mais c'est également l'augmentation du vol de bétail et des enlèvements dans une moindre mesure, deux marchés accélérateurs qui se développent avec l'instabilité, qui a affecté le capital social des communautés, érodant en particulier leur cohésion. Dans les deux régions, le vol de bétail entraîne des conflits entre éleveurs (gardiens de troupeaux) et propriétaires de bétail, la plupart des éleveurs étant peuls. Les tensions peuvent aller jusqu'à l'abandon par les éleveurs de zones où ils ont vécu toute leur vie, ce qui crée un fort sentiment d'injustice chez les éleveurs, mais également une détresse économique. D'après un participant de Matéri : « C'est vraiment le vol de bétail qui nous pose le plus de problèmes, ça crée des tensions entre nous. Souvent, une fois que le bétail est volé, si on a des mauvaises informations et que des rumeurs circulent, c'est là que les tensions entre communautés commencent, et que certains vont vouloir se venger. »

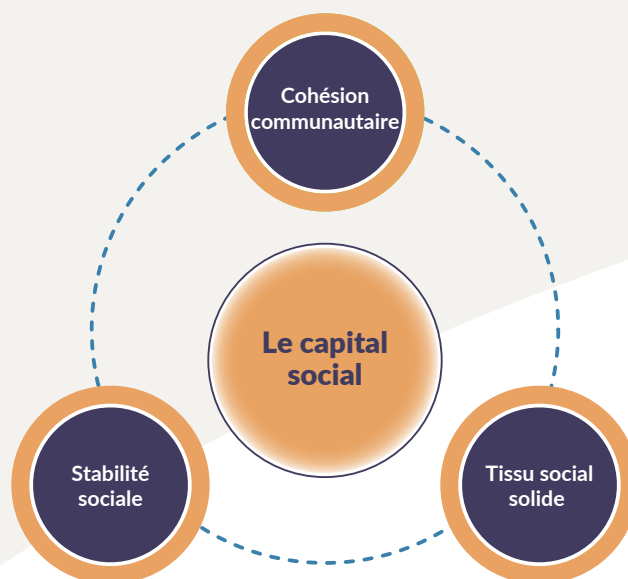


FIGURE 5 Les éléments constitutifs du capital social dans la résilience communautaire.

La stabilité sociale, dont l'un des aspects est les flux entrants et sortants de population, est également impactée par l'extrémisme violent et le fait que ces régions soient frontalières du Burkina Faso. Dans le Bounkani et le Tchologo par exemple, plus de 30 000 réfugiés sont arrivés du Burkina Faso à la date de juin 2023²⁸. L'arrivée massive de réfugiés peut créer des tensions au sein des communautés, qui sont nombreuses à les accueillir, au vu de la pression déjà existante sur la disponibilité des terres et l'accès aux ressources. La majorité de ces réfugiés sont des Peuls et beaucoup sont venus avec leur bétail, ce qui crée une pression encore plus importante sur les communautés hôtes²⁹. Compte tenu des potentiels effets déstabilisateurs d'un tel flux et de la pression sur les terres, la Côte d'Ivoire a interdit depuis juin 2023 l'entrée des animaux en provenance du Burkina Faso sur son territoire³⁰. Les Peuls sont parfois perçus par les communautés et les forces de défense et de sécurité du Bounkani comme proches des djihadistes ou comme de potentielles recrues, et certains participants ont reconnu se méfier de leur arrivée. L'Atakora fait également face à l'arrivée de réfugiés de l'est du Burkina Faso, mais dans une bien moindre mesure.

De manière générale, les communautés des deux régions ont indiqué que l'infiltration croissante de groupes extrémistes violents avait favorisé une atmosphère de suspicion accrue au sein de la communauté, avec des craintes généralisées que des informateurs se cachent au sein des communautés.

Globalement, le capital social des communautés de l'Atakora et du Bounkani a donc été impacté négativement par l'extrémisme violent et les changements associés des économies illicites, mais les communautés ont jugé que le capital social reste une force de la communauté pour faire face aux menaces sécuritaires et aux économies illicites.

Le capital économique

Le deuxième pilier de la résilience communautaire aux économies illicites est le capital économique. Le capital économique peut être compris comme la force de l'économie locale, la disponibilité des ressources naturelles, et la présence d'infrastructures de qualité. Le capital économique est important car si la communauté a des moyens de subsistance solides, leur résilience face aux menaces s'en trouve accrue. Selon plusieurs études, le nord-est de la Côte d'Ivoire et le nord-ouest du Bénin sont des régions qui, par rapport aux régions du centre et du sud des deux pays, présentent généralement des indices économiques plus faibles : un taux de pauvreté plus élevé, un taux de chômage plus élevé, et un moins bon accès aux infrastructures de base (santé, électricité, écoles).

En 2015, la région du nord-est³¹ de la Côte d'Ivoire était celle où la proportion des ménages ayant accès à l'électricité était la plus basse de tout le pays (34.62 % contre une moyenne de 70 % pour les régions du sud). Le taux de scolarisation dans les trois régions du nord (nord-ouest, nord-est et nord) est plus bas que dans le reste des régions de la Côte d'Ivoire, avec un taux d'enfants entre 6 et 18 fréquentant une institution éducative de 47 %, contre une moyenne nationale de 60 %. Enfin, les dépenses annuelles moyennes d'un habitant du nord-est sont d'environ 320 000 CFA, le deuxième montant le plus bas après la région du nord (250 000 CFA)³².

L'Atakora est la région qui a le plus haut taux de pauvreté vécue avec 9 personnes sur dix faisant état d'une pauvreté vécue modérée ou élevée selon l'Afrobarometer 2020. En 2011, cette même enquête faisait état d'une pauvreté vécue modérée ou élevée de 47 % dans l'Atakora. Ces résultats ne sont pas des données objectives sur la pauvreté, mais des données sur les expériences personnelles de pauvreté ou « pauvreté vécue »³³. Ces données sont particulièrement alarmantes, vu l'augmentation drastique de la pauvreté vécue dans l'Atakora, mais aussi car elles sont liées à d'autres indices, comme le fait que les personnes avec un niveau modéré ou élevé de pauvreté vécue vivent dans des conditions difficiles (seulement la moitié d'entre eux vivent dans des habitations « formelles » construites avec des matériaux solides) et ont un accès à l'eau et à l'électricité plus bas que les populations faisant état d'une pauvreté vécue faible : pour l'eau, 45 % contre 75 % et pour l'électricité, 57 % contre 84 %³⁴.

Que ce soit le nord-est de la Côte d'Ivoire ou le nord-ouest du Bénin, les indices économiques révèlent les faiblesses de ces régions. Le capital économique est particulièrement important dans les zones fragiles, car si ce capital est une force, les communautés sont moins tentées par les activités illicites ou le recrutement dans des groupes armés.

Cependant, il faut aussi reconnaître le rôle des économies illicites dans la résilience économique des communautés. En particulier, l'orpaillage dans le Bounkani et le trafic de carburant dans l'Atakora font partie de la résilience économique des communautés. Ces activités sont des économies illicites, mais elles sont perçues comme légitimes par les communautés. Dans ces deux régions, comme dans de nombreuses autres régions d'Afrique de l'Ouest, les communautés dépendent d'une économie fragile et largement informelle, où les économies illicites jouent un rôle important pour leur capital économique³⁵.

Il est important pour les autorités de prendre en compte le rôle des économies illicites dans la résilience communautaire, car certaines mesures visant à interdire ces activités économiques peuvent avoir des effets contre-productifs. Selon un participant du Bounkani : « La difficulté c'est qu'il n'est pas possible d'interdire l'orpaillage, car d'une manière ou d'une autre, les jeunes vont continuer à y aller, s'il le faut en se cachant encore plus et en prenant des risques pour leur sécurité. Mais surtout, le risque principal c'est qu'on ne peut pas dire aux jeunes d'arrêter l'orpaillage et de cultiver les champs, et donc si l'activité est réprimée, les jeunes de la communauté se tournent vers d'autres opportunités, soit le banditisme (coupeurs de route, braquages, pillages de boutiques), soit les groupes extrémistes violents qui leur proposent de l'argent pour rejoindre leur cause. »³⁶

Des craintes similaires ont été exprimées en ce qui concerne la contrebande de carburant dans l'Atakora, alors que les mesures pour lutter contre ce phénomène se mettent en place. Selon le représentant des revendeurs de carburant de contrebande (Kpayo³⁷) de Matéri : « Ça va être difficile, beaucoup vont perdre, et beaucoup de nos jeunes qui trouvent un peu de revenus dans cette activité, je ne sais pas ce qu'ils vont devenir. Et vraiment ça là, par les temps qui courent, ce n'est pas bon. La jeunesse souffre déjà, et avec ça elle risque de souffrir encore plus. (...) Nos jeunes sont sans éducation et sans travail. Ceux qui cherchent de l'argent facile, ils font quoi ? Ils vont où ? Les courageux partent au Nigéria travailler dans les champs, les autres vont rejoindre les islamistes. »³⁸

Les infrastructures et en particulier les axes routiers, ont été cités comme des facteurs importants dans les deux communautés, car ils sont déterminants non seulement pour la sécurité des communautés (qui peuvent se déplacer de manière plus sûre sur de bonnes routes) et pour le commerce et les activités économiques entre villages et villes (notamment les marchés hebdomadaires), mais également pour la capacité de l'État à intervenir et protéger les populations en cas d'incidents sécuritaires. L'axe Gouandé-Matéri pour l'Atakora et l'axe Doropo-Kalamon-Danoa pour le Bounkani ont été identifiés par les communautés comme les axes prioritaires à réhabiliter, car ils affectent la sécurité des utilisateurs et ont également un impact économique, vu la difficulté de se rendre par exemple au marché de Matéri depuis Gouandé, Matéri étant la ville qui abrite le plus grand marché de la commune³⁹. Selon un participant de Matéri, « il y a plusieurs marchés dans la commune de Matéri, notamment Matéri, Gouandé, Dassari et Porga. Mais c'est le marché de Matéri qui est le plus grand et qui a lieu trois fois par semaine, et surtout c'est là qu'il y a le parc à bétail le plus grand de la commune. Mais la route de Gouandé à Matéri est impraticable pour les véhicules, les camions on n'en parle même pas, ils ne peuvent même plus utiliser cet axe. C'est vraiment un frein au commerce entre les villages et villes de Matéri. »⁴⁰

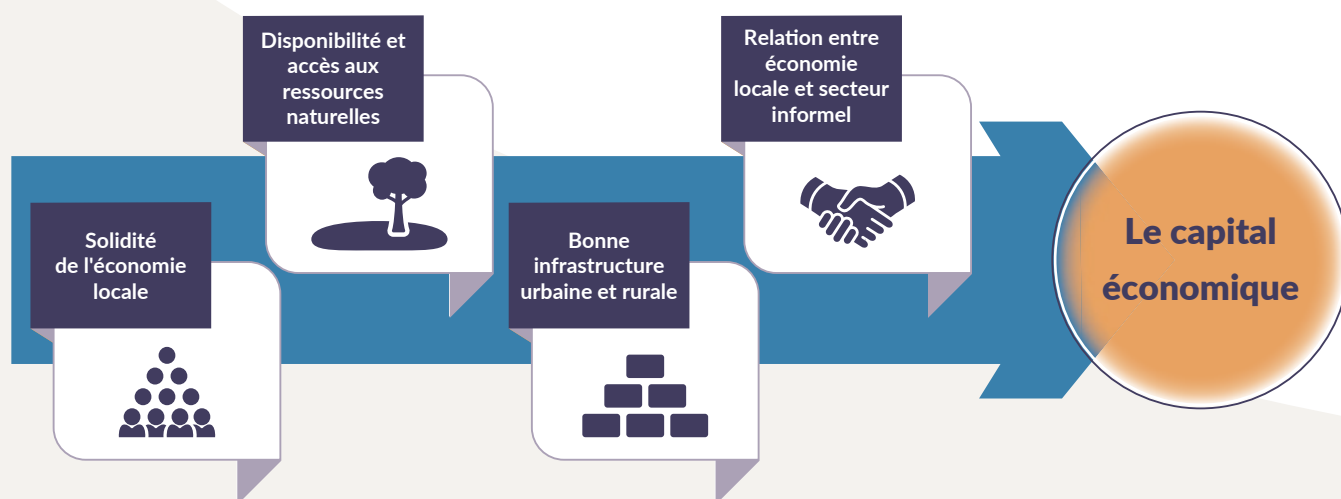


FIGURE 6 Les éléments constitutifs du capital économique dans la résilience communautaire.

Pire encore, dans le Bounkani, le marché de Téhini, l'un des marchés principaux, a fermé de décembre 2021 à mars 2022 après des attaques. De 2019 jusqu'à mi-2022, même lorsque les marchés sont restés ouverts, les routes n'étaient pas sécurisées et il était difficile pour les communautés de circuler pour vendre leurs produits (agricoles ou animaux). Selon un participant de Doropo : « Il y avait tellement de braquages, surtout durant les périodes de récolte, et c'était clairement les gens qui revenaient du marché, après avoir vendu du bétail ou des anacardes ou d'autres produits, qui étaient visés par les attaques et les braquages. »⁴¹

Les groupes extrémistes violents jouent également un rôle important par rapport à la mobilité de la population et le passage des commodités licites et illicites, car, en plus de poser des engins explosifs improvisés (EEI) sur les axes clés, ils contrôlent également certaines routes, surtout au nord du Bénin (cela n'a pas été rapporté dans le Bounkani). Par exemple, pour ce qui est de la contrebande de carburant via l'Atakora vers l'est du Burkina Faso, un grossiste de Natitingou a expliqué : « Si tu n'es pas en relation avec ceux de la brousse, pour la région de l'Est c'est fini, tu ne peux plus commercer tranquillement. Ce sont eux qui décident si le carburant passe. (...) Depuis un temps déjà, ce sont eux qui contrôlent les voies comme Arly, Nadiagou, Pama, si un camion, un tricycle ou une moto passe avec de l'essence, forcément ils vont prendre leur part. Parfois ils prennent même tout. »⁴² Cela montre comment les groupes armés peuvent coopter les infrastructures qui sous-tendent la mobilité, en renforçant le lien entre les économies locales et les groupes extrémistes violents⁴³.

De plus en plus d'études démontrent l'importance des réseaux routiers dans la perception de la sécurité par les populations, et en tant qu'espaces clés d'influence contestée entre les acteurs étatiques et non étatiques⁴⁴. Les routes étant à la base de la mobilité humaine et du commerce, lorsqu'elles sont perturbées par des acteurs non étatiques ou lorsque des groupes armés imposent des points de contrôle, le contrôle du territoire par l'État s'en trouve fortement menacé et déstabilisé. Veiller à ce que les réseaux routiers soient opérationnels et sûrs est donc une priorité essentielle pour les États qui cherchent à renforcer la résilience des communautés face à l'infiltration des groupes armés

En plus des axes routiers, le monde rural est également touché. Sortir des villages pour aller travailler dans les champs ou surveiller le bétail est difficile, car les zones rurales sont en proie à des économies illicites particulièrement déstabilisantes comme le vol de bétail et les enlèvements en particulier, et elles touchent de manière démesurée les communautés des zones rurales qui se déplacent pour mener à bien leurs activités économiques. Selon un agriculteur de Tanguiéta en Côte d'Ivoire : « Il y a eu une réelle baisse de l'activité et de la production agricole à cause de l'insécurité, car il est devenu risqué et difficile d'aller aux champs, et aussi de vendre sa récolte. » Il poursuit, mettant en avant le lien entre pressions économiques et tensions communautaires croissantes : « Les difficultés sont déjà là. Et donc quand le troupeau d'un éleveur pénètre dans le champ d'un agriculteur, les tensions éclatent très rapidement, et il est difficile de garder son calme car nous, les agriculteurs, on est déjà sous une pression financière énorme. »⁴⁵ Il est donc crucial de comprendre et de garder à l'esprit que, dans ces régions, certaines économies informelles et illicites sont des moyens de subsistance clés, qui doivent être pris en compte dans les réponses à apporter, d'autant plus que l'instabilité croissante met à mal des ressources économiques déjà faibles.

Le soutien de l'État

Le troisième pilier de la résilience communautaire est le soutien efficace des pouvoirs publics. La résilience communautaire est liée à la résilience au niveau national, c'est-à-dire au soutien de l'État. La résilience communautaire peut exister même en l'absence d'un soutien efficace de l'État, mais comme il s'agit d'un élément constitutif de la résilience communautaire, lorsque l'État est présent pour assurer la protection, la sécurité et délivrer la justice pénale, la résilience communautaire s'en retrouve renforcée de manière durable⁴⁶. Lorsque ces services ne sont pas fournis par l'État, cela crée un vide dans lequel d'autres acteurs, y compris les groupes extrémistes violents, peuvent s'insérer. Ce sont des points d'entrée qui ont été exploités dans le Bounkani et l'Atakora et plus largement en Afrique de l'Ouest et au-delà. En effet, face à la poussée de l'extrémisme violent, les autorités ont augmenté leur présence – particulièrement en termes de présence sécuritaire – dès 2020 pour le nord-est de la Côte d'Ivoire et en 2021 pour le nord du Bénin par la construction de nouvelles bases militaires, de déploiements, de patrouilles, etc. Dans les deux régions, les communautés ont estimé comme satisfaisante la présence militaire pour assurer leur protection.

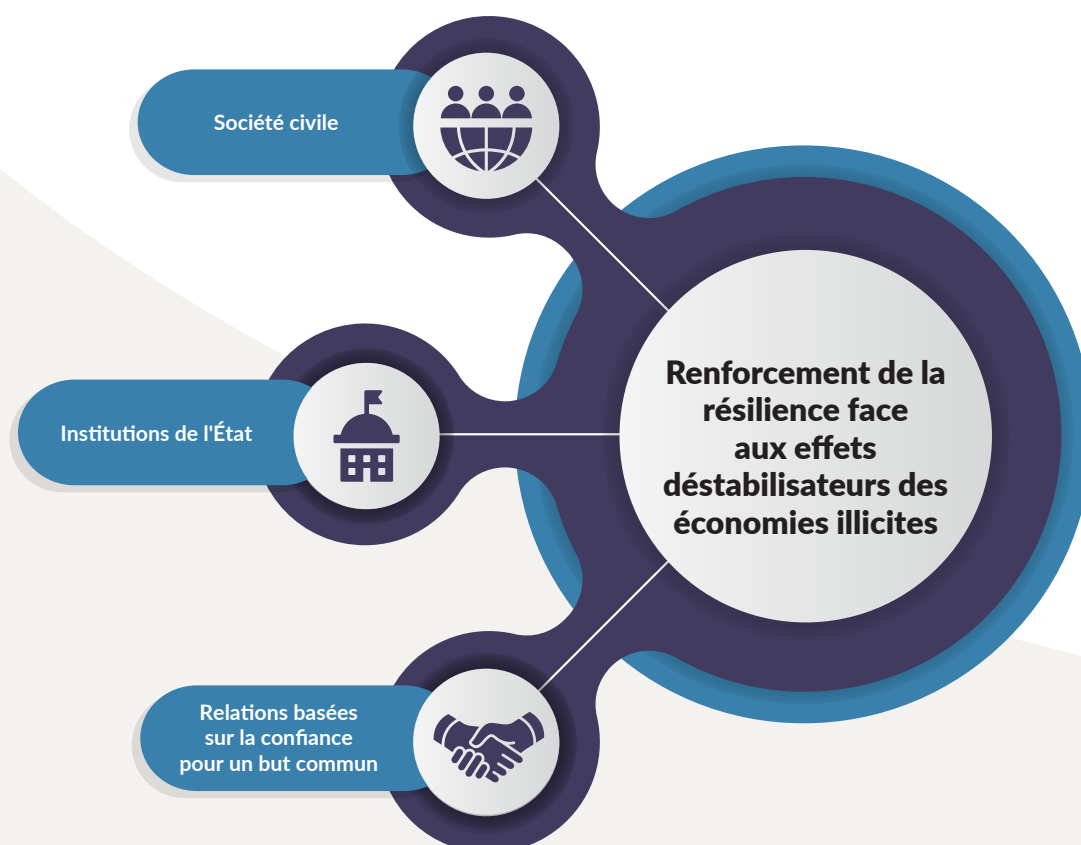


FIGURE 7 Les éléments constitutifs du soutien de l'État dans la résilience communautaire.

Les communautés des deux régions ont également mis en avant le partage des responsabilités pour la sécurité à travers les comités locaux de sécurité (terme employé dans l'Atakora) et les comités civilo-militaires (terme employé dans le Bounkani), initiatives qui visent à harmoniser les relations entre civils et militaires et donner un rôle actif à la population en termes de sécurité (comme en avertissant les autorités en cas de mouvements suspects dans leurs communautés). Les risques associés à cette approche consistant à s'appuyer sur les communautés pour obtenir des renseignements sont bien réels, car elles peuvent devenir des cibles pour les groupes extrémistes violents. Au Sahel, par exemple, ces comités ont mené à une aggravation de la violence contre les civils, se retrouvant pris en tenaille entre les différentes parties au conflit qui se livrent à des exactions contre les communautés. En effet, faire partie de ces comités locaux de sécurité peut être suffisant pour être perçu comme une cible légitime par les groupes extrémistes violents, qui considèrent que toute collaboration avec l'État justifie d'être tué, arrêté, menacé ou enlevé⁴⁷. Quant à l'État, il est souvent dans l'incapacité de protéger ces individus ou de répondre rapidement en cas d'attaques.

Par ailleurs, la corruption des autorités, y compris des forces de défense et de sécurité, qui rackettent les populations, a été pointée du doigt par les communautés à de nombreuses reprises comme un réel problème car cela met en danger les relations civilo-militaires nécessaires à une réponse sécuritaire fructueuse. La corruption des agents de l'État est décriée dans les deux départements, mais surtout dans le Bounkani⁴⁸. Ceci ressort des dialogues sur la résilience, mais également de plusieurs études⁴⁹, lorsque le sujet des relations entre la communauté et les forces de défense et de sécurité est abordé. La plupart des griefs de la communauté dans le Bounkani concernent les demandes de pots-de-vin lors du passage des frontières (racket) ou des postes de contrôle, ainsi que les amendes et autres saisies de marchandise. Dans l'Atakora, c'est plutôt la corruption des gardes forestiers gérant le parc qui a été soulignée comme une source de griefs pour les communautés⁵⁰. Lorsque les autorités chargées de protéger le parc sont corrompues ou font un usage excessif de la force dans l'application des règlements, cela renforce les griefs parmi les communautés, griefs qui peuvent ensuite être exploités.

Plus largement, dans le Sahel, la corruption a régulièrement été identifiée comme un facteur fragilisant les relations entre les communautés et les autorités étatiques, et donc un possible point d'entrée exploité par les groupes armés⁵¹.

Le Bénin et la Côte d'Ivoire sont respectivement classés au 72^{ème} et au 99^{ème} rang sur 180 par l'Indice de perception de la corruption de Transparency International⁵². L'Indice mondial du crime organisé de la GI-TOC souligne que, dans les deux pays, la corruption, y compris des forces de l'ordre, est un facteur de l'essor des économies illicites⁵³.

L'implication de l'État dans les économies informelles et illicites a été soulignée par les communautés comme un grief clé. Les communautés ont mis l'accent sur l'inaction de l'État face à certains trafics qui leur semblent néfastes, notamment le trafic de médicaments et de drogue dont la consommation a des impacts importants sur la santé, alors que pour d'autres économies illicites jugées légitimes et qui sont des sources de revenus pour les communautés (orpaillage, contrebande de carburant), l'action répressive est très forte. Les communautés aimeraient une action qui se conforme à ce qu'elles considèrent comme nuisible. Pour renforcer la stabilité, il serait préférable, selon les communautés, que la législation et les actions de l'État s'alignent sur les vues de la communauté et qu'elles soient consultées au cours de ce processus, afin d'éviter des actions contreproductives et qui affaiblissent la résilience communautaire. Dans les régions où les groupes armés non étatiques proposent des visions alternatives de la gouvernance, la répression des économies qui vont à l'encontre des lois de l'État mais qui sous-tendent les moyens de subsistance des communautés ne devrait peut-être pas être la priorité la plus stratégique pour les gouvernements, qui mobilisent leurs ressources limitées pour répondre aux défis sécuritaires.

Certains participants ont relié les deux phénomènes, estimant que c'est la corruption de certains agents de l'État qui mène à leur inaction face à certains trafics, étant donné leur implication dans ces trafics (principalement le trafic de médicaments et de stupéfiants). Ils ont également noté l'inaction des autorités dans les cas d'enlèvements par exemple : même quand ils sont signalés aux autorités, c'est la famille ou la communauté in fine qui se mobilise pour obtenir la libération d'un des leurs⁵⁴. Selon les participants aux dialogues, il en va de même pour le vol de bétail, les représentants d'associations d'éleveurs ont exprimé préférer chercher le bétail eux-mêmes, même si l'État a plus de moyens, car souvent l'action de l'État a été jugée non satisfaisante.⁵⁵

De plus, lorsqu'il s'agit de régler des conflits (justice), les communautés du Bounkani et de l'Atakora ont été catégoriques : elles préfèrent régler les conflits de manière interne, par leurs propres mécanismes de règlement des conflits (rôle clé du *ruga*⁵⁶ pour la communauté peule et du chef de village pour les autres communautés) car elles n'ont aucune confiance dans la justice de l'État. Comme expliqué plus haut, même quand l'État est saisi, la réponse apportée est souvent insatisfaisante pour les communautés. Des témoignages du nord-est du Bénin, de Loumbou-Loumbou dans l'Alibori, reflètent un sentiment d'abandon, le sentiment que l'État ne les protège pas. Par exemple, lors de braquages de commerçants sur les axes de transport ou d'affrontements entre populations, les agents de l'État interviennent plusieurs jours après avoir été prévenus. Selon un groupe d'éleveurs dans cette même région : « On se sent abandonnés. La situation est catastrophique. (...) Il n'est pas utile de s'appuyer sur eux (en référence aux chefs d'arrondissement). »⁵⁷

Ce sentiment d'abandon et de manque de confiance entre l'État et les populations est une vulnérabilité importante car elle peut servir de points d'entrée aux groupes extrémistes violents.

En effet, bien que l'exercice de la justice par le JNIM – le principal acteur du conflit dans les deux régions – reste limité et loin d'être uniforme, certains cas ont été rapportés au nord-est du Bénin, surtout dans l'Alibori. A Kalalé par exemple, le JNIM a participé aux règlements des conflits autour de la transhumance entre les agriculteurs et les éleveurs, et à Malanville en 2021, il est également intervenu en faveur des éleveurs peuls en fournissant des armes lors d'un conflit local avec des agriculteurs dendi⁵⁸. Le manque de confiance et de services fournis par l'État en matière de justice est un risque important car il peut être exploité par les groupes extrémistes violents comme points d'entrée.

La capacité de la communauté

La capacité de la communauté est le quatrième pilier de la résilience. Ici, c'est la capacité d'action communautaire, c'est-à-dire la capacité et la volonté des membres de la communauté d'agir collectivement, qui est en jeu. Cela se manifeste par exemple à travers un leadership fort, qui peut représenter la communauté et influencer les réponses à diverses menaces, mais également par le rôle des médias qui permettent de renforcer les liens sociaux. Cela peut également prendre la forme de groupes d'autodéfense, comme au Burkina Faso par exemple, un phénomène qui ne s'est pas développé dans les communautés conviées aux dialogues dans l'Atakora et le Bounkani, car selon leurs propres dires, elles n'en voient pas le besoin.

Le leadership, sous la forme de la chefferie traditionnelle, est respecté, a la capacité d'influencer la communauté, est au cœur de la résolution des tensions ou est en position de soutien contre les effets néfastes des économies illicites. En particulier, le chef du village et le *ruga* pour les communautés peules sont des figures de leadership clés. Par exemple, dans les cas d'enlèvements rapportés, ce sont ces deux figures qui soutiennent la famille et mobilisent les efforts de la communauté pour libérer la personne. Il en est de même pour les cas de bétail volé. Lorsqu'un problème affecte seulement une communauté

(par exemple l'enlèvement d'un peul), alors le problème est géré au sein de la communauté. Mais ces deux personnalités peuvent également travailler ensemble, notamment en cas de vol de bétail, ce qui mobilise les éleveurs peuls et les propriétaires, souvent originaires de groupes ethniques différents. Dans l'Atakora, les communautés ont maintes fois parlé d'une occurrence précise qui les impacte le plus, à savoir les tensions entre éleveurs et agriculteurs. S'il y a un problème entre un agriculteur et un éleveur, l'agriculteur va chez le chef de village, et l'éleveur chez le *ruga*. Les deux leaders se concertent et essaient de trouver une entente à leur niveau.

Ce sont donc principalement eux qui règlent les conflits et qui maintiennent la cohésion de la communauté. Bien sûr, cela dépend des personnes, comme l'a expliqué une participante de Doropo : « C'est vrai que ce sont les chefs de village qui règlent les problèmes et la plupart le font bien. Mais il faut aussi reconnaître que certains ne savent pas s'y prendre, n'ont pas de bonnes relations avec les autres chefs communautaires, et là ça coince et ça peut générer des tensions. »⁵⁹

En plus du leadership de la communauté, les associations socio-professionnelles peuvent être saisies, surtout les associations d'éleveurs qui sont très actives (au niveau communal, départemental et national) pour aider au règlement des différends, notamment dans les cas de vol de bétail, mais aussi de toutes tensions qui impliquent des éleveurs. Les agriculteurs ont également leurs associations, mais elles sont plus divisées et moins actives. Dans l'Atakora, où la contrebande du carburant est très répandue, les acteurs de la filière se sont également organisés en syndicat pour défendre leurs intérêts et organiser l'activité. Ces associations sont très importantes pour la résilience communautaire car elles fédèrent les communautés, ce qui leur permet d'agir collectivement et de répondre aux menaces auxquelles elles font face, et de renforcer ainsi la résilience.

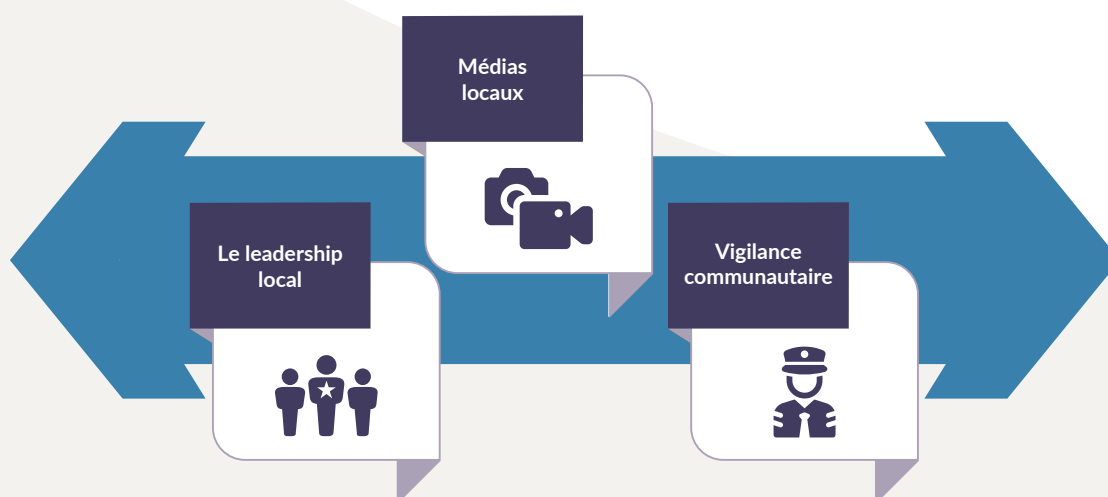


FIGURE 8 Les éléments constitutifs de la capacité de la communauté dans la résilience communautaire.

La capacité des communautés souffre néanmoins de nombreuses faiblesses, y compris la politisation des mécanismes de désignation des chefs de communauté. L'ingérence des pouvoirs publics dans la nomination des chefs traditionnels engendre des tensions communautaires, la fragilisation du lien d'autorité et l'adhésion des populations. Lors des échanges à Bouna, les participants ont dénoncé exactement ce phénomène : « A Bouna, il y a deux chefs en ce moment pour représenter la communauté Lobi, l'un est désigné de façon traditionnelle et l'autre c'est la politique d'Abidjan qui vient le mettre en place et ça crée des conflits. La chefferie est maintenant divisée et ça fragilise toute la communauté. »⁶⁰

En plus du leadership, la capacité et la volonté des membres de la communauté d'agir collectivement dépend aussi de la robustesse des médias locaux. En effet, la communication et l'information ont été identifiées dans une série de contextes comme « un élément central de la plupart, sinon de tous les modèles de résilience communautaire »⁶¹. La contribution des médias locaux au renforcement de la résilience des communautés dépend de leur robustesse et de leur liberté relative, du niveau d'accès de la communauté et de ses dirigeants aux médias et, enfin, du niveau de confiance que la communauté accorde à ces médias.

Dans le Bounkani, le soutien de partenaires internationaux à la création de programmes radio a été relevé comme un grand succès par les communautés et par les autorités. Des reportages radio, des tables rondes, et des émissions sont consacrées à la sensibilisation des populations aux vulnérabilités de la région : les tensions communautaires, l'extrémisme violent, et les incidents sécuritaires (comme la série de véhicules brûlés à Bouna). Des messages allant dans le sens de la collaboration avec les autorités locales sont également diffusés. Les communautés sont directement impliquées dans la réalisation de ces émissions à travers des comités de relecture pour éviter de propager des *fake news* ou des messages de haine.

Dans l'Atakora, les participants ont déclaré ne pas connaître ou ne pas avoir été impliqués dans le développement de programmes radios visant à renforcer la résilience communautaire, mais les communautés ont émis à plusieurs reprises le souhait de le faire en collaboration avec les autorités.

Plus généralement, les journalistes d'investigation en Afrique de l'Ouest sont, à des degrés divers selon les pays, soumis à des pressions et à des intimidations croissantes de la part des autorités, une tendance inquiétante. De sévères mesures de répression contre la liberté de la presse ont été mises en œuvre au Mali et au Burkina Faso, ainsi qu'au Togo en lien avec la situation sécuritaire au nord du pays. Au Bénin, les autorités ont adopté une approche de plus en plus restrictive de la liberté de la presse, notamment en ce qui concerne les événements liés à la situation sécuritaire dans le nord du pays. Dans un pays connu pour sa forte tradition de liberté d'expression et de la presse depuis les années 1990, la liberté de la presse a subi d'importants revers au cours des dernières années. Le Bénin était classé 96^{ème} sur 180 dans le Classement mondial de la liberté de la presse de Reporters sans frontières en 2019, mais a dégringolé à la 112^{ème} place en 2023⁶². Les journalistes au Bénin font état de restrictions importantes affectant leur capacité à couvrir la situation sécuritaire dans le nord, et un certain nombre d'entre eux ont été arrêtés et menacés de poursuites judiciaires devant la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme⁶³.

Couvrir la crise sécuritaire dans le nord du pays, ou même s'y rendre, est devenu extrêmement difficile pour les journalistes car ceux-ci sont explicitement invités à garder leurs distances. Il s'agit d'une tendance préoccupante qui peut éroder la résilience des communautés et, plus généralement, diminuer la probabilité d'une réponse bien étayée pour faire face aux effets déstabilisateurs des économies illicites dans un contexte sécuritaire de menace grandissante.

Le rôle des femmes

Le cinquième et dernier pilier de la résilience communautaire est le rôle des femmes. Les travaux de la GI-TOC sur la résilience, ainsi que dans d'autres contextes, ont montré à maintes reprises que les femmes sont des moteurs de la résilience communautaire, dans les communautés où elles jouent un rôle plus important dans la prise de décision (participation aux conseils traditionnels, appartenance à des réseaux de femmes qui ont leur mot à dire dans les décisions communautaires) et dans le capital économique (accès à des emplois de qualité, gestion des finances)⁶⁴.

Dans l'Atakora et le Bounkani, le rôle des femmes dans la résilience communautaire a été jugé faible. En termes économiques, bien que les femmes développent des activités génératrices de revenus (transformation de produits agricoles tropicaux par exemple) et qu'elles soient actives dans le petit commerce et l'agriculture, elles ne bénéficient pas d'indépendance économique. Les femmes ne peuvent pas être propriétaires foncières, ce qui fait que leurs activités dépendent essentiellement de celles des hommes : les femmes s'intègrent aux activités gérées par les hommes pour générer un revenu supplémentaire.

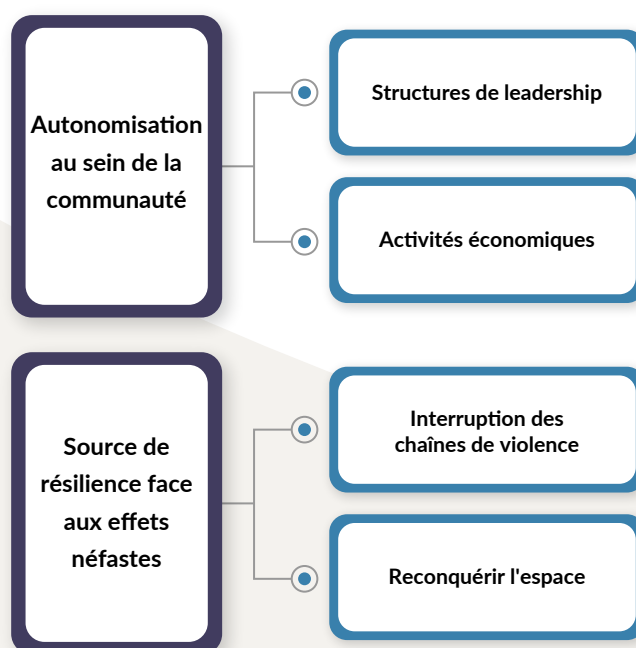


FIGURE 9 Les éléments constitutifs du rôle des femmes dans la résilience communautaire.

Les femmes du Bounkani et de l'Atakora sont faiblement représentées dans les instances de prise de décision, et leur participation à l'élaboration de politiques qui les concernent est très limitée, surtout lorsqu'il s'agit de questions liées à l'instabilité, aux groupes armés ou aux économies illicites. Les femmes restent peu nombreuses dans les différents fora de prise de décision, que ce soit au niveau étatique (chef de village et comité de veille, conseils communaux ou départementaux) ou bien au niveau politique (élues locales). Bien que les femmes ne soient pas directement impliquées ou sur le devant de la scène, leur voix jouit tout même d'une certaine influence par le biais des associations.

En effet, les différentes associations de femmes qui existent, tant dans le Bounkani que dans l'Atakora, sont une des forces qui contribuent au rôle des femmes dans la résilience. Les associations varient en termes de taille et de type, mais la plupart sont organisées soit autour d'une activité économique (associations de femmes pour les activités génératrices de revenus), soit par communauté (associations de femmes peules), avec plusieurs niveaux d'organisation qui vont du village à la commune et au département. Dans l'Atakora, il existe également le Réseau des femmes leaders pour la paix dans l'Atakora, mis en place avec le soutien de la coopération suisse en 2019. Il est intéressant de noter que dans l'Atakora, bien que ces femmes soient représentantes d'associations, beaucoup d'entre elles se sont présentées comme « ménagères » lors du tour de table au début du dialogue. Cela illustre une certaine tension quant à leur perception d'elles-mêmes, entre leur rôle au sein du foyer (qui reste très important, si ce n'est principal) et leur rôle en tant que femmes à la tête d'associations socio-professionnelles ou communautaires⁶⁵.

Bien que les femmes se soient organisées en associations (ce qui est une force) et qu'en théorie ces associations soient associées aux prises de décisions, notamment dans le cadre des comités locaux de sécurité (Atakora) ou de concertations visant à inclure la communauté dans son ensemble, elles restent marginalisées. De plus, si elles peuvent être associées lors de décisions liées au bien-être de la communauté, elles n'ont qu'un rôle minime lorsque qu'il s'agit de discussions autour de sujets comme la sécurité, les économies illicites, etc.



PISTES D'INTERVENTION

Les discussions concernant les pistes d'intervention se sont focalisées sur cinq types d'intervention qu'il faut considérer de manière holistique plutôt que séparément. Il s'agit d'entraver les discours de propagande des groupes extrémistes violents, améliorer la collaboration avec l'État, interrompre les cycles de violence et les voies de recrutement dans les réseaux criminels et les groupes armés non étatiques, renforcer les mécanismes de cohésion communautaire et dialoguer avec les acteurs illicites⁶⁶.

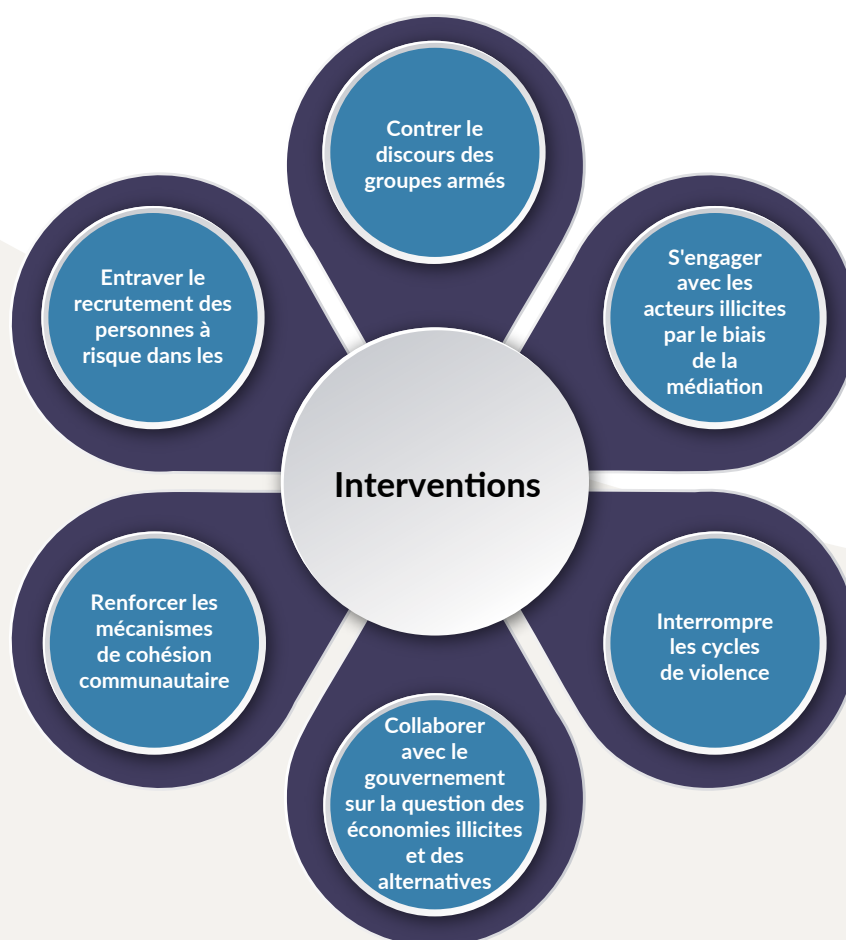


FIGURE 10 Types d'interventions.

Types d'interventions pour renforcer la résilience communautaire

- Mobiliser des données alternatives pour remettre en cause les récits promulgués par les groupes armés autour des économies illicites qui sèment la méfiance, érodent le rôle de l'État et promeuvent les groupes armés comme fournisseurs alternatifs de gouvernance et d'opportunités économiques ;
- Dialoguer avec les acteurs impliqués dans les économies illicites, y compris par la médiation pour faire face aux agendas criminels qui peuvent gâcher les processus de paix, renforcer la résilience aux messages des groupes armés (que ce soit pour le recrutement ou pour des alliances plus informelles) en sensibilisant aux risques qu'ils représentent, en solidifiant les liens entre la communauté et l'État et en fournissant des alternatives économiques licites ;
- Soutenir l'engagement de la société civile auprès des acteurs étatiques sur les économies illicites, afin de renforcer la responsabilité et la transparence de l'État, de cibler les cadres réglementaires discriminatoires ou injustes (en cherchant à repositionner l'État en tant que fournisseur plutôt qu'obstructeur d'opportunités économiques), et surtout d'empêcher les réponses sécuritaires susceptibles de multiplier les préjudices (comme cela a été le cas à plusieurs reprises) ;⁶⁷
- Identifier et apporter des solutions aux tensions et à la violence engendrées par les économies illicites, qui peuvent créer et maintenir des points d'entrée pour la gouvernance des groupes armés, par le biais de mécanismes de cohésion communautaire ; et
- Travailler avec les femmes et les jeunes artisans du changement pour interrompre les cycles de violence et les voies de recrutement dans les réseaux criminels et les groupes armés non étatiques, notamment en identifiant les populations vulnérables aux discours des acteurs de la criminalité et des conflits et en les soutenant par le biais du mentorat et de l'aide à la vie quotidienne⁶⁸. ■

Entraver le discours des groupes extrémistes violents et interrompre les voies de recrutement

Pour ce type d'interventions, deux thématiques interconnectées doivent être considérées. La première, c'est d'entraver les discours de propagande et de recrutement des groupes extrémistes violents, et la deuxième c'est de remédier à la disjonction entre les réglementations de l'État et la perception des communautés concernant la légitimité des économies illicites, un phénomène exploité par les groupes extrémistes violents dans leur stratégie d'expansion.

Les communautés ont reconnu que les discours des groupes extrémistes violents à l'adresse des communautés, en particulier des jeunes, des femmes et des acteurs qui participent aux économies illicites ou informelles, trois groupes particulièrement vulnérables, leur permettent de s'infiltrer dans les communautés et d'accéder aux informations et aux articles nécessaires à leurs opérations. Plus spécifiquement, les bouviers, les chasseurs (pas les associations mais les individus), et les orpailleurs dans le cas du Bounkani, ont été identifiés comme particulièrement vulnérables à ces discours.

Les communautés ont également souligné avoir connaissance de stratégies de recrutement qui visent les femmes en particulier. En leur promettant une certaine reconnaissance, une protection, de l'argent, ou l'accès à certaines ressources limitées par l'État, les groupes extrémistes violents parviennent à faire de ces différentes catégories de personnes des alliés, ou au moins à les coopter.

Outre ces trois groupes spécifiques, les communautés ont identifié un autre grief qui les rendent plus vulnérables au discours des groupes extrémistes violents : il s'agit de la limitation ou de la restriction de mouvement et d'accès à certaines ressources (parcs nationaux, orpaillage). Les efforts visant à interdire ces activités aggravent le manque de légitimité de l'État aux yeux des communautés et favorisent leur soutien aux groupes armés qui les aident à contourner les restrictions. Il est clair que le secteur formel ne peut pas répondre à tous les besoins des communautés vivant en bordure des parcs nationaux : les autorités doivent agrandir cette offre de services formels, reconnaître et accepter que les activités informelles sont parfois les seules à disposition des communautés.

Plusieurs pistes d'action ont été proposées pour répondre à ce défi, gardant à l'esprit qu'aucune d'entre elles ne sera suffisante individuellement et qu'elles sont complémentaires. Il s'agit donc de concevoir et de mettre en place ces différentes pistes d'action de manière cohérente.

■ **Inclure les communautés dans les prises de décision relatives à la gestion des parcs**

En premier lieu, les communautés ont mis l'accent sur la nécessité de leur inclusion dans les décisions relatives à l'accès aux ressources et aux économies informelles. Les autorités nationales et les autorités en charge des zones protégées doivent mener des échanges constructifs, et doivent faire preuve de souplesse avec les communautés⁶⁹. Les tensions autour de l'accès à la terre, et en particulier aux zones de pâturage pour les éleveurs, doivent être priorisées dans l'Atakora et le Bounkani, les espaces dédiés aux pâturages ne faisant que diminuer par rapport aux aires protégées et aux aires dédiées à l'agriculture⁷⁰. Ceci peut notamment se faire par l'organisation de dialogues entre communautés et autorités locales, ce qui permettra non seulement d'accroître la confiance entre les deux acteurs, mais servira également de base pour la mise en place de projets innovants et d'octroi de subventions aux communautés.

■ **Redistribution des ressources liées aux parcs nationaux**

Pour ce qui est de l'accès aux parcs nationaux et des efforts de conservation, les communautés ont expliqué ne pas être opposées à ceux-ci, mais elles doivent pouvoir tirer avantage de la situation et ne pas seulement accuser des pertes de revenus (impossibilité de cultiver la terre et de paître les animaux). Par exemple, les communautés vivant en bordure des parcs pourraient être impliquées directement dans les efforts de conservation à travers l'augmentation du nombre d'emplois dans les structures de gestion du parc, que ce soit pour des activités temporaires (délimitation de certaines zones) ou de manière plus durable avec des postes officiels (gardes forestiers)⁷¹. Ces initiatives sont déjà en cours dans les deux régions et il convient de les saluer et de les développer. À long terme, lorsque le contexte sécuritaire sera renforcé, si le tourisme se développe dans ces régions, les bénéfices générés devraient revenir aux communautés, ainsi qu'à l'entretien des parcs.

■ **Prendre en compte le rôle des économies illicite dans la résilience économique des communautés**

Pour ce qui est des économies informelles, en particulier l'orpaillage dans le Bounkani et le trafic de carburant dans l'Atakora, toute politique à ce sujet doit reconnaître leur rôle comme moyen de subsistance et, plus largement, leur importance dans les économies politiques locales et régionales. La stabilité devrait être la priorité des interventions et, par conséquent, une approche flexible des économies informelles et illicites, fondée sur les préjudices causés aux communautés, devrait être adoptée. Il s'agit avant tout de dialoguer avec les acteurs illicites, car la simple interdiction d'une activité, que ce soit l'orpaillage ou le trafic de carburant, ne suffira pas à ramener ces acteurs vers des activités licites. Sans travailler avec eux, ils vont soit se tourner vers les groupes extrémistes violents, soit vers d'autres activités illicites comme les coupeurs de route, les braquages et les pillages de boutiques. Dialoguer avec les acteurs illicites, à travers la médiation et leur intégration au secteur économique formel, doit être une priorité.

■ Formaliser les économies illicites pour réduire les espaces criminalisés

Il est essentiel d'étudier les possibilités de réduire les espaces criminalisés et de continuer donc à explorer les voies pour formaliser ces activités, au lieu de les interdire. Les efforts des autorités béninoises en la matière, avec la création de mini-stations qui visent à intégrer les acteurs de la contrebande de carburant dans l'économie formelle de vente de carburant, est un pas important. Mais les efforts ne sont pas finis et les autorités devraient mettre un accent particulier en ce qui concerne la construction de mini-stations sur le nord du Bénin, et notamment l'Atakora, car c'est là où les griefs communautaires sont les plus importants et où la contrebande de carburant est la plus intimement liée aux dynamiques sécuritaires⁷². En réduisant les espaces criminalisés, les ressources pour la justice pénale qui s'est avérée à maintes reprises contre-productive, peuvent être réduites et repositionnées pour des initiatives visant à améliorer le bien-être des citoyens.

Pour l'orpaillage dans le Bounkani, les communautés ont également mis en avant le besoin de formalisation. Il s'agit de trouver un juste équilibre entre une meilleure réglementation et le renforcement de la sécurité des mines artisanales, pour que l'activité apporte des avantages économiques aux communautés⁷³. Cela permettra également une meilleure régulation de l'activité, notamment par rapport à l'usage de mercure et de cyanure, des produits chimiques extrêmement néfastes pour les orpailleurs, et pour les communautés, leurs terres et leurs animaux⁷⁴. La bureaucratie et la lenteur du processus administratif (pour obtenir un permis par exemple) doivent être réduits autant que possible. Les communautés du Bounkani ont fait référence au Ghana⁷⁵ comme un exemple à suivre, car le pays a soutenu les efforts de formalisation de l'orpaillage, parallèlement à l'exploitation minière industrielle. D'après les communautés, tout le monde y gagnerait : « Cette politique favorise la prise en compte de tous les acteurs impliqués dans le secteur, pas seulement des grands exploitants ; les orpailleurs pourraient bénéficier de normes de travail et d'une meilleure protection, et l'État pourrait jouer son rôle de fournisseur de services publics en assurant la sécurité et en taxant l'or de ces mines artisanales »⁷⁶. Un certain nombre d'approches sont mises en œuvre pour encourager l'exploitation artisanale formelle de l'or dans la région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Il est essentiel d'appliquer les leçons tirées de ces expériences et de veiller à ce que l'accent soit mis politiquement sur la formalisation⁷⁷.

Améliorer les relations entre la communauté et l'État

Concernant la collaboration avec l'État, les communautés attendent beaucoup de l'État, que ce soit en termes de renforcement des infrastructures et des services de base, de programmes économiques, de services de sécurité et de protection. Un des aspects prioritaires mentionné précédemment est de remédier à la disjonction autour de la légitimité des économies illicites, les communautés et l'État ayant des visions opposées de ce qui est licite ou illicite.

D'autres pistes ont également été explorées, notamment en lien avec la corruption des autorités. La corruption des autorités étant un facteur néfaste pour la confiance entre les communautés et l'État et alimentant la persistance des économies illicites, des stratégies efficaces de lutte contre la corruption publique sont des éléments clés pour renforcer la légitimité de l'État et promouvoir la résilience des communautés face à la criminalité organisée. Il est nécessaire d'adopter des mesures pour lutter contre l'impunité et la corruption à tous les niveaux, mais surtout au niveau local. Des programmes ciblés et intégrés localement doivent être mis en place, avec comme priorité d'améliorer la collaboration entre les autorités, les unités de police spécialisées, et les ONGs locales. Il s'agit également de renforcer le suivi et le contrôle des autorités et agents des parcs nationaux par la société civile, ainsi que de sanctionner et de médiatiser les cas d'agents corrompus (par exemple dans les cas de corruption en lien avec l'octroi de licences pour l'orpaillage)⁷⁸.

De plus, les communautés ont proposé l'organisation de journées d'information sur le rôle et les attributions des autorités locales au sein de la communauté. Il est important pour les communautés de bien connaître les rôles des autorités locales. Pour les communautés du Bounkani, ces journées d'information organisées par les associations en partenariat avec la mairie seraient le cadre idéal pour sensibiliser les jeunes dans les villages au Programme social du gouvernement et à ses prévisions, ce qui participerait également à contrer le discours des extrémistes violents. Ceci n'a pas été mentionné par les communautés de l'Atakora, mais elles pourraient également en bénéficier car les discussions ont montré qu'il y avait parfois un manque de connaissances des communautés sur les activités et les programmes de l'État béninois.

Lutter contre le vol de bétail, un déclencheur de cycles de violence

Le quatrième défi et axe de travail pour penser à des pistes d'intervention concerne les cycles de violence et comment éviter que les tensions communautaires dégénèrent. C'est un élément clé car les groupes extrémistes violents capitalisent sur ces tensions communautaires pour leur recrutement, et si le manque de confiance et la marginalisation de certaines communautés devient trop grand, cela facilite alors l'expansion et l'infiltration de ces groupes, qui trouvent facilement des alliés au sein des communautés. Pour cet axe, les discussions se sont focalisées sur le vol de bétail car c'est l'économie illicite qui crée le plus de tensions communautaires, selon les participants.

Toute une série de propositions ont été faites à cet égard, tant en termes de formation que d'infrastructures. Au vu du rôle clé des leaders communautaires, les participants de l'Atakora proposent le financement d'une formation pour les leaders communautaires sur le discours non violent et sur la gestion des conflits. Ces formations donneront des outils aux leaders communautaires pour gérer de façon (plus) optimale les tensions afin qu'elles ne débouchent pas sur des cycles de violence⁷⁹. Cette dimension est fortement ressortie des discussions dans l'Atakora, alors que les communautés du Bounkani ont mis un accent plus important sur le deuxième aspect lié à l'infrastructure. En effet, un réel besoin d'infrastructures pour les éleveurs se fait sentir, par exemple la construction de parcs à bétail, de barrages agro-pastoraux ou la réhabilitation de certains couloirs de transhumance. Certains de ces projets sont déjà en cours⁸⁰, mais les communautés ne sont parfois pas au courant et pas sollicitées, ou alors elles estiment que les besoins sont plus importants que les réponses apportées à l'heure actuelle⁸¹.

Enfin, bien que la cohésion communautaire et, plus largement, le capital social des communautés du Bounkani et de l'Atakora soient considérés comme des forces pour la résilience communautaire, renforcer les mécanismes de cohésion communautaire reste une priorité et un défi à relever dans les deux communautés. Il convient donc de soutenir la gouvernance locale dans la recherche de cohésion sociale, y compris les mécanismes traditionnels de gouvernance et les chefs traditionnels, en renforçant leurs capacités et en leur fournissant des ressources (par exemple du carburant pour se rendre à des dialogues, formations, ou sessions de sensibilisation organisées dans d'autres communes ou départements). Dans des contextes fragiles où ils deviennent les cibles de groupes extrémistes violents, il est absolument nécessaire de leur offrir une protection efficace. Au-delà de la chefferie traditionnelle, il est également clé de développer la résilience communautaire face à la criminalité organisée en soutenant les comités locaux de sécurité ou les comités de veille, ou tout autre réseau de sécurité civile, en les aidant à tisser et à maintenir de bonnes relations de travail avec l'État ainsi qu'à mobiliser la participation et le soutien communautaire.

Renforcer la résilience économique : reconnaître l'importance de l'infrastructure routière et de la sécurité sur les axes de transport pour soutenir le commerce local et la perception de la sécurité

Durant les deux dialogues, le mauvais état des routes - en particulier les axes reliant les villages aux marchés locaux et régionaux importants - a été mis en évidence comme un obstacle majeur au commerce local et aux moyens de subsistance. En outre, il a été souligné que la faiblesse des infrastructures routières exacerbe les problèmes de sécurité, obligeant les voyageurs à rouler lentement et les rendant ainsi plus vulnérables aux attaques. Les attaques sur les routes par des acteurs non étatiques, en particulier dans la région du Bounkani, sont un facteur clé dans la perception de l'insécurité par les communautés. Les points de contrôle de l'État où des pratiques d'extorsion ont été constatées, là encore principalement dans le Bounkani, ont considérablement érodé les relations entre l'État et les communautés. Les cas où des groupes armés non étatiques ont établi des systèmes de taxation sur certains axes routiers ont été perçus comme un indicateur clé de leur influence croissante.

L'ensemble de ces éléments met en évidence l'importance de l'infrastructure routière et de la gouvernance pour soutenir les moyens de subsistance locaux, la perception de la sécurité par les communautés, les relations avec l'État, ainsi que pour diminuer l'influence et la collecte de revenus par les groupes armés non étatiques. L'entretien, la construction et l'amélioration de la gouvernance des routes (en détectant les EEI et en assurant la sécurité), en particulier sur les corridors commerciaux clés tels que l'axe Gouandé-Matéri pour l'Atakora et l'axe Doropo-Kalamon-Danoa pour le Bounkani, devraient être prioritaires dans les projets d'infrastructure mis en œuvre par les États ou les partenaires internationaux.

Travailler avec les groupes à risque pour perturber le recrutement dans les groupes armés non étatiques

Comme indiqué ci-dessus, un certain nombre de groupes - notamment les bouviers, les mineurs d'or artisanaux et les chasseurs - ont été identifiés comme étant particulièrement exposés au risque d'être recrutés par des groupes armés non étatiques. Un autre type d'individus - y compris les détaillants informels de carburant - sont susceptibles d'être ciblés pour la fourniture de services et l'approvisionnement desdits groupes. Il s'agit donc des groupes prioritaires pour un engagement sur mesure dans le cadre de la programmation de la résilience communautaire. Comme indiqué plus haut, lorsqu'il est possible de formaliser les économies, ces voies devraient être renforcées. Toutefois, il convient d'envisager, en partenariat avec les communautés, des mesures de soutien supplémentaires, telles que l'offre et l'encadrement d'autres possibilités de générer des revenus afin d'atténuer les risques de recrutement.



CONCLUSION

Ces dialogues ont permis de discuter des principaux éléments interdépendants de la résilience communautaire, ainsi que les défis et impacts majeurs auxquels font face les communautés de l'Atakora et du Bounkani en lien avec les effets déstabilisateurs des économies illicites dans un contexte marqué par la menace que représente l'extrémisme violent.

Les discussions ont également permis de réfléchir à l'impact de l'instabilité sur la résilience communautaire et sur la manière dont les économies illicites peuvent jouer un rôle dans la formation de cette instabilité. Il en ressort clairement que le renforcement de la résilience face aux défis interdépendants des économies illicites et des conflits armés est particulièrement difficile. Ceci est dû aux effets débilissants des conflits sur la sécurité locale, l'économie locale, le capital social, ainsi que sur les ressources et la capacité d'action de la communauté.

Assurer une protection et une sécurité de base aux communautés vulnérables confrontées à des menaces sécuritaires dans le Bounkani et l'Atakora constitue donc une condition préalable au renforcement de la résilience des communautés face aux effets déstabilisateurs des économies illicites.

Il est également ressorti clairement que les communautés de l'Atakora et du Bounkani font preuve de résilience et que, malgré les défis, des points positifs sont à relever. La capacité d'action et le leadership de certains individus par exemple apparaissent comme des facteurs de réussite importants et des moyens de sortir de la fragilité. Ces facteurs doivent être soutenus et en aucun cas affaiblis, comme c'est le cas dans le Bounkani avec la politisation du leadership de la communauté Lobi.

Enfin, comprendre et prendre en compte la légitimité de chaque économie illicite, ainsi que son rôle potentiel dans la résilience économique des communautés, doit être une priorité pour concevoir des interventions. Si les interventions de l'État vont dans ce sens, cela permettra de renforcer la résilience communautaire à plusieurs niveaux : non seulement de renforcer le capital économique des communautés, mais également d'améliorer leurs relations avec l'État (confiance, légitimité) et de contrer le discours des groupes extrémistes violents. De plus, comme le montre l'exemple du Bénin avec la contrebande de carburant, le succès des interventions visant à entraver le lien entre économies illicites et instabilité dépend autant de la nature que du moment de l'intervention, et les autorités doivent repérer ces fenêtres d'opportunités, en faisant preuve d'un engagement soutenu, de ressources considérables, de flexibilité et d'adaptabilité.



NOTES

- 1 GI-TOC, Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, <https://wea.globalinitiative.net/illegal-hub-mapping/fr/>.
- 2 GI-TOC, Le rôle des parcs nationaux dans les économies illicites et les dynamiques de conflit : Dialogue sur les économies illicites et l'instabilité , 26-27 octobre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/national-parks-illicit-economies-conflict/> ; A. Sampaio, A. Mossi, E. Beevor, E. N. Sambieni, Une réserve de ressources : les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/> ; Flore Berger et Anicet Zran, Nord-est de la Côte d'Ivoire : Entre économie illicite et extrémisme violent, septembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/north-east-cote-d-ivoire-illicit-economies-violent-extremism/>; Mouhamadou Kane et Lucia Bird, Quand les problèmes vicieux se rencontrent : Changement climatique, économies illicites et résilience communautaire dans les corridors du parc national du Niokolo-Koba, Sénégal, OCWAR-T, novembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/climate-change-illicit-economies-and-community-resilience-niokolo-koba-national-park-senegal/>.
- 3 Ibid.
- 4 ENACT, Indice du crime organisé en Afrique, 2021 & 2023.
- 5 Indice mondial du crime organisé, GI-TOC, 2021, <https://globalinitiative.net/analysis/ocindex-2023/>.
- 6 Pour plus d'information sur le Fonds de résilience, voir: <https://resiliencefund.globalinitiative.net/>.
- 7 Y. Dandurand et al, Renforcer la résilience face à la criminalité organisée, OCWAR-T, janvier 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/01/OCWAR-T-paper-1-Fre-1.pdf>.
- 8 A. Sampaio, A. Mossi, E. Beevor, E. N. Sambieni, Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/>.
- 9 A. Sampaio, A. Mossi, E. Beevor, E. N. Sambieni, Une réserve de ressources : les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/> ; Mouhamadou Kane et Lucia Bird, Quand les problèmes vicieux se rencontrent : Changement climatique, économies illicites et résilience communautaire dans les corridors du parc national du Niokolo-Koba, Sénégal, OCWAR-T, novembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/climate-change-illicit-economies-and-community-resilience-niokolo-koba-national-park-senegal/>.
- 10 William Assonvo, Liens entre extrémisme violent et activités illicites en Côte d'Ivoire, Institut d'études de sécurité, août 2023.
- 11 Contribution des participants lors de l'exercice de cartographie, Dialogue sur la résilience communautaire, Natitingou, 17-18 octobre 2023.
- 12 Flore Berger et Anicet Zran, Nord-est de la Côte d'Ivoire : Entre économie illicite et extrémisme violent, octobre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/north-east-cote-d-ivoire-illicit-economies-violent-extremism/>.
- 13 Contribution des participants lors de l'exercice de cartographie, Dialogue sur la résilience communautaire, Bouna, 24-25 octobre 2023.
- 14 GI-TOC, Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, <https://wea.globalinitiative.net/illegal-hub-mapping/fr/>.
- 15 A. Sampaio, A. Mossi, E. Beevor, E. N. Sambieni, Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/>; Mouhamadou Kane et Lucia Bird, Quand les problèmes vicieux se rencontrent : Changement climatique, économies illicites et résilience communautaire dans les corridors du parc national du Niokolo-Koba, Sénégal, OCWAR-T, novembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/climate-change-illicit-economies-and-community-resilience-niokolo-koba-national-park-senegal/>.

- resilience-niokolo-koba-national-park-senegal/; Marcena Hunter, Par-delà le sang : Or, conflits et criminalité en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, novembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/gold-conflict-criminality-west-africa/>.
- 16 Contribution des participants à propos du lien entre groupes extrémistes violents et braconniers, Dialogue sur la résilience communautaire, Natitingou, octobre 2023.
- 17 Il faut noter qu'à partir de 2022, les relations entre braconniers et groupes extrémistes violents se sont détériorées et beaucoup de braconniers refusent maintenant de collaborer avec eux. Ils sont parfois kidnappés ou même tués par les groupes extrémistes violents pour cette raison.
- 18 Contribution des associations d'éleveurs à propos du vol de bétail, Dialogue sur la résilience communautaire, Bouna et Natitingou, octobre 2023.
- 19 Contribution des participants impliqués dans la résolution des enlèvements, tels que les chefs de village et les représentants de l'administration, Dialogue sur la résilience communautaire, Bouna et Natitingou, octobre 2023.
- 20 Flore Berger, Lyes Tagziria et Aziz Mossi, *Hostage to extremism: Kidnapping in northern Benin*, OICWAR-T Research Report, décembre 2023.
- 21 Lucia Bird et Lyes Tagziria, Criminalité organisée et dynamiques d'instabilité : Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/west-africa-illicit-hub-mapping/>.
- 22 GI-TOC, Le Bénin introduit des mini stations-service pour s'attaquer aux chaînes d'approvisionnement en carburant illicite et aux groupes armés, Bulletin de risque n°10, décembre 2023, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-010/fr/03-benin-mini-fuel-stations-tackle-illicit-fuel-supply-chains.html>.
- 23 Alexandre Bish, Kingsley Madueke et al, *The Crime Paradox: Illicit markets, violence and instability in Nigeria*, GI-TOC, avril 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/crime-illicit-markets-violence-instability-nigeria/>.
- 24 *Resilience in Sinaloa: Community Responses to Organized Crime*, GI-TOC, août 2017 <https://globalinitiative.net/analysis/resilience-in-sinaloa/>.
- 25 Y. Dandurand et al, Renforcer la résilience face à la criminalité organisée, OICWAR-T, janvier 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/01/OICWAR-T-paper-1-Fre-1.pdf>.
- 26 A.E. Quinlan, M. Berbé-Bláquez, L.J. Haider et G.D. Peterson, *Measuring and assessing resilience: broadening understanding through multiple disciplinary perspectives*, *Journal of Applied Ecology*, 53:3, 677-687.
- 27 Y. Dandurand et al, Renforcer la résilience face à la criminalité organisée, OICWAR-T, janvier 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/01/OICWAR-T-paper-1-Fre-1.pdf>.
- 28 UNICEF, Côte d'Ivoire Humanitarian Situation Report No. 2, juin 2023, <https://reliefweb.int/report/cote-divoire/unicef-cote-divoire-humanitarian-situation-report-no-2-impact-central-sahel-crisis-20-may-30-june-2023>.
- 29 Crisis Group, Empêcher les jihadistes de pénétrer dans le nord de la Côte d'Ivoire, 11 août 2023, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/cote-divoire/b192-keeping-jihadists-out-northern-cote-divoire>.
- 30 Jeune Afrique, En Côte d'Ivoire, le défi de l'afflux de réfugiés burkinabè dans le Nord, juin 2023, <https://www.jeuneafrique.com/1456124/politique/en-cote-divoire-le-defi-de-lafflux-de-refugies-burkinabe-dans-le-nord/>.
- 31 Les appellations ci-après (nord-est, nord, nord-ouest) ne correspondent pas aux noms officiels des régions en Côte d'Ivoire mais de l'utilisation dans la référence ci-dessous : Agence française de développement, Etat des lieux des inégalités en Côte d'Ivoire, octobre 2020, <https://www.afd.fr/sites/afd/files/2020-10-05-25-50/Etat%20des%20lieux%20des%20in%C3%A9galit%C3%A9s%20en%20C%C3%B4te%20d%E2%80%99Ivoire.pdf>.
- 32 Ibid.
- 33 Ces enquêtes demandent aux personnes interrogées : « Au cours de l'année écoulée, à quelle fréquence, le cas échéant, vous ou quelqu'un de votre famille avez-vous manqué de nourriture ? manqué d'eau potable pour l'usage domestique ? S'est privé de médicaments ou de traitements médicaux ? manqué de combustible pour faire cuire vos aliments ? aliments ? Vous n'avez plus de revenus en espèces ? » Les réponses possibles vont de « jamais » et « juste une ou deux fois » à « plusieurs fois », « beaucoup de fois » et « toujours ».
- 34 Afrobarometer, *Profile and determinants of lived poverty in Benin*, octobre 2022, <https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2022/10/PP82-Profile-and-determinants-of-lived-poverty-in-Benin-Afrobarometer-policy-paper-18oct22.pdf>.
- 35 Alexandre Bish, Kingsley Madueke et al, *The Crime Paradox: Illicit Markets, Violence and Instability In Nigeria*, avril 2022, https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/04/GI-TOC-Nigeria_The-crime-paradox-web.pdf. ; Y. Dandurand et al, Renforcer la résilience face à la criminalité organisée, OICWAR-T, janvier 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/01/OICWAR-T-paper-1-Fre-1.pdf>.
- 36 Contribution d'un participant représentant l'administration de Doropo, Dialogue sur la résilience communautaire, Bouna, octobre 2023.
- 37 Au Bénin, le *kpayo* est le nom donné à l'essence de contrebande en provenance du Nigéria.
- 38 Entretien avec le représentant des vendeurs de *kpayo*, Matéri, octobre 2023.
- 39 Contribution des participants à propos du capital économique, Dialogue sur la résilience communautaire, Bouna et Natitingou, octobre 2023.
- 40 Contribution d'un participant du secteur de l'élevage à propos du capital économique, Dialogue sur la résilience communautaire, Natitingou, octobre 2023.
- 41 Contribution d'un participant de Doropo à propos du capital économique, Dialogue sur la résilience communautaire, Bouna, octobre 2023.

- 42 Entretien avec un grossiste de *kpayo*, Natitingou, octobre 2023.
- 43 Cette technique est utilisée dans de nombreux conflits à travers l'Afrique de l'Ouest. Voir Antonio Sampaio, *Conflict economies and urban systems in the Lake Chad Region*, GI-TOC, novembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/lake-chad-region/>.
- 44 Par exemple : Peer Schouten, *Roadblock Politics: The Origins of Violence in Central Africa*, Cambridge University Press, 2022.
- 45 Contribution d'un agriculteur de Tanguiéta à propos du capital économique, Dialogue sur la résilience communautaire, Natitingou, octobre 2023.
- 46 Y. Dandurand et al, Renforcer la résilience face à la criminalité organisée, OCWAR-T, janvier 2023, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/01/OCWAR-T-paper-1-Fre-1.pdf> ; Lucia Bird, *Rethinking resilience: The role of women in community responses to organized crime*, GI-TOC, mai 2021, <https://globalinitiative.net/analysis/resilience-women-organized-crime/>.
- 47 Flore Berger, La menace silencieuse : Les enlèvements au Burkina Faso, GI-TOC, mars 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/kidnappings-burkina-faso/>.
- 48 Contribution des participants représentants la société civile (femmes, jeunes, associations socio-professionnelles) à propos du soutien de l'Etat, Dialogue sur la résilience communautaire, Bouna, octobre 2023.
- 49 Voir par exemple : Equal Acces à travers son projet R4P a publié plusieurs études sur le sujet : <https://www.equalaccess.org/r4p/> ; OIM, Étude de perception des communautés sur la sécurité et la gestion des frontières dans le nord-est de la Côte d'Ivoire, Région du Bounkani, janvier 2022, <https://reliefweb.int/report/cote-divoire/etude-de-perception-des-communautes-sur-la-securite-et-la-gestion-des-frontieres-dans-le-nord-est-de-la-cote-divoire-region-du-bounkani-une-etude-de-loim-cote-divoire-janvier-2022>.
- 50 A. Sampaio, A. Mossi, E. Beevor, E. N. Sambieni, Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/>.
- 51 Clingendael, *Is northern Benin at risk of violent extremist spillover*, juin 2021, <https://www.clingendael.org/pub/2021/laws-of-attraction/4-is-northern-benin-at-risk-of-violent-extremist-spillover/>; ELVA, *Tracking violent extremism spillover from the Sahel to littoral West Africa*, juin 2021.
- 52 Transparency International, *Corruption Perception Index*, 2022, <https://www.transparency.org/en/cpi/2022>.
- 53 Voir le profil du Bénin : <https://ocindex.net/country/benin> et le profil de la Côte d'Ivoire : https://ocindex.net/country/cote_d_ivoire.
- 54 Contribution des participants impliqués dans la résolution des cas d'enlèvements, y compris les associations d'éleveurs et les *rugas*, Dialogue sur la résilience communautaire, Natitingou, octobre 2023.
- 55 Contribution des participants impliqués dans la résolution des cas d'enlèvements, y compris les associations d'éleveurs et les *rugas*, Dialogue sur la résilience communautaire, Natitingou, octobre 2023.
- 56 Chef de la communauté peule
- 57 Entretien avec des communautés de Loumbou-Loumbou, Alibori, juillet 2022.
- 58 A. Sampaio, A. Mossi, E. Beevor, E. N. Sambieni, Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/>.
- 59 Contribution d'une participante de Doropo à propos de la capacité de la communauté, Dialogue sur la résilience communautaire, Bouna, octobre 2023.
- 60 Contribution des participants à propos de la capacité de la communauté, Dialogue sur la résilience communautaire, Bouna, octobre 2023.
- 61 J.B. Houston, M.L. Spialek, J. Cox, M.M. Greenwood et J. First, *The Centrality of Communication and Media in Fostering Community Resilience: A Framework for Assessment and Intervention*, *American Behavioral Scientist*, 59:2, 270–283, 271.
- 62 Reporters sans frontières, Classement Mondial de la liberté de la presse, 2023, <https://rsf.org/fr/classement>.
- 63 Voir par exemple le cas de Virgile Ahouansè, qui a mené une investigation sur des exécutions extrajudiciaires présumées de la police : VOA, Un journaliste béninois condamné à 12 mois de prison avec sursis, 15 juin 2023, <https://www.voaafrique.com/a/b%C3%A9nin-un-journaliste-condamn%C3%A9-%C3%A0-12-mois-de-prison-avec-sursis/7138610.html>.
- 64 Lucia Bird, *Rethinking resilience: The role of women in community responses to organized crime*, GI-TOC, mai 2021, <https://globalinitiative.net/analysis/resilience-women-organized-crime/>.
- 65 Ibid.
- 66 Ces cinq types ont été identifiés par l'équipe de la GI-TOC en amont et finalisés à la suite des discussions du premier jour et approuvés par les participants lors du deuxième jour.
- 67 Alexandre Bish, Kingsley Madueke et al, *The Crime Paradox: Illicit Markets, Violence and Instability In Nigeria*, avril 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/crime-illicit-markets-violence-instability-nigeria/>; Marcena Hunter, Par-delà le sang : Or, conflits et criminalité en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, novembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/gold-conflict-criminality-west-africa/>.

- 68 Les recherches de la GI-TOC et la programmation du Fonds de résilience ont souligné à plusieurs reprises l'importance des femmes et des jeunes dans le renforcement de la résilience face à la criminalité organisée. Voir par exemple : Lucia Bird, *Rethinking resilience: The role of women in community responses to organized crime*, GI-TOC, mai 2021, <https://globalinitiative.net/analysis/resilience-women-organized-crime/>.
- 69 A. Sampaio, A. Mossi, E. Beevor, E. N. Sambieni, Une réserve de ressources : Les groupes armés et l'économie des conflits dans les parcs nationaux du Burkina Faso, du Niger et du Bénin, GI-TOC, mai 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/armed-groups-conflict-economies-national-parks-west-africa/>.
- 70 Contribution des éleveurs et des agriculteurs à propos des pistes de solution, Dialogue sur la résilience communautaire, Natitingou et Bouna, octobre 2023.
- 71 Mouhamadou Kane et Lucia Bird, Quand les problèmes vicieux se rencontrent : Changement climatique, économies illicites et résilience communautaire dans les corridors du parc national du Niokolo-Koba, Sénégal, OCWAR-T, novembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/climate-change-illicit-economies-and-community-resilience-niokolo-koba-national-park-senegal/>.
- 72 GI-TOC, Le Bénin introduit des mini stations-service pour s'attaquer aux chaînes d'approvisionnement en carburant illicite et aux groupes armés, Risk Bulletin n°10, décembre 2023, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/wea-obs-010/fr/03-benin-mini-fuel-stations-tackle-illicit-fuel-supply-chains.html>.
- 73 Marcena Hunter, Par-delà le sang : Or, conflits et criminalité en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, novembre 2022, <https://globalinitiative.net/analysis/gold-conflict-criminality-west-africa/>.
- 74 Contribution des femmes, des éleveurs et des agriculteurs, Dialogue sur la résilience communautaire, Bouna, octobre 2023.
- 75 A ce sujet, voir par exemple Kenneth Joseph Bansah, *Artisanal and small-scale mining formalization in Ghana: The government's approach and its implications for cleaner and safer production*, <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0959652623008065>.
- 76 Contribution du leadership communautaire (chefs de villages, chefs religieux) à propos de la formalisation de l'orpaillage, Dialogue sur la résilience communautaire, Bouna, octobre 2023.
- 77 Marcena Hunter et Gideon Ofori-Peasah, Leçons tirées des expériences régionales de l'Afrique de l'Ouest dans le secteur de l'or, OCWAR-T, décembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/learning-from-west-africas-regional-experiences-in-the-gold-sector/>.
- 78 Mouhamadou Kane et Lucia Bird, Quand les problèmes vicieux se rencontrent : Changement climatique, économies illicites et résilience communautaire dans les corridors du parc national du Niokolo-Koba, Sénégal, OCWAR-T, novembre 2023, <https://globalinitiative.net/analysis/climate-change-illicit-economies-and-community-resilience-niokolo-koba-national-park-senegal/>.
- 79 Contribution des participants à propos des pistes de solution pour le vol de bétail, Dialogue sur la résilience communautaire, Natitingou, octobre 2023.
- 80 Voir par exemple la construction de parcs de nuit par Equal Access : <https://www.equalaccess.org/wp-content/uploads/2021/03/Building-Cattle-Parks-and-Community-Resilience-2.pdf> ou la réhabilitation de barrages agro-pastoraux par GIZ : <https://www.aip.ci/cote-divoire-aip-loipr-et-ses-partenaires-envisagent-la-rehabilitation-de-barrages-agropastoraux/>.
- 81 Contribution des participants à propos des pistes de solution pour le vol de bétail, Dialogue sur la résilience communautaire, Bouna, octobre 2023.



GLOBAL INITIATIVE

AGAINST TRANSNATIONAL
ORGANIZED CRIME

À PROPOS DE GLOBAL INITIATIVE

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) est un réseau international de plus de 600 experts dans le monde. Elle offre une plateforme pour promouvoir un débat plus large et des approches innovantes comme fondements d'une stratégie mondiale inclusive contre le crime organisé.

www.globalinitiative.net

Soutenu par



Federal Foreign Office